

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 833

17 avril 2009

### SOMMAIRE

Adiutrix S.A. ....	39941	Lux Adric S.A. ....	39943
Ampacet Investment II S.à.r.l. ....	39980	Magi S.à r.l. ....	39957
Anturium Holding S.A. ....	39963	Marbles Holding S.A. ....	39984
Arcturus Investment Holding S.A. ....	39974	Mateus International S.à r.l. ....	39966
Aromes et Senteurs sàrl ....	39979	Matrix EPH Delta S.à r.l. ....	39940
Ateliers Kräizbiereg ....	39977	Merrill Lynch European Holdco S.à r.l. ...	39938
Automates Video S.à.r.l. ....	39951	MLArg Real Estate 3 ....	39963
A.Z. Lease S. à r.l. ....	39970	MLArg Real Estate 6 ....	39976
Barkelay Sàrl ....	39963	MLArg Real Estate GP S.à r.l. ....	39943
B.F. Meat S.à r.l. ....	39977	ML Poivre Durable S.e.c.s. ....	39976
Chemin Strategique S.A. ....	39942	MR & Co Promo Sàrl ....	39939
Clara Vision S.A. ....	39942	Nord/LB Covered Finance Bank S.A. ....	39941
De Fèscher S.à r.l. ....	39941	Plantation Nord-Sumatra Ltd S.A. ....	39941
Deli Sign s.à r.l. ....	39945	Plantation Nord-Sumatra Ltd S.A. ....	39938
DH T S.à r.l. ....	39940	Polymer Invest S.A. ....	39944
DI Assets S.A. ....	39971	SEB Marell Rendite 12 - SICAV - FIS ....	39971
ESFIL - Espirito Santo Financière S.A. ...	39968	SECURINVEST (Luxembourg) S.à r.l. ...	39940
Espanol Nevada Invest Company S.A. ....	39956	Socardenne S.à r.l. ....	39952
Finex S.à.r.l. ....	39942	S.P.C.I. S.à r.l. ....	39984
Flamenco S.A.H. ....	39983	Stéphane Paysage S.à r.l. ....	39984
General Technic S.à r.l. ....	39952	STYRAXA Health- and Wellness Services and Products S.A. ....	39956
General Technic S.à r.l. ....	39944	Tate Enterprises S.à r.l. ....	39979
Gepa Pourcel Racing S.A. ....	39938	Telcar International s.à r.l. ....	39956
Go-Soft S.à.r.l. ....	39952	Texauto S.A. ....	39956
Go-Soft S.à.r.l. ....	39957	Textivel s.à r.l. ....	39956
Groupe Olidéf S.A. ....	39945	TheronMedical S.A. ....	39951
Imhotop S.A. ....	39983	Ultima Holding ....	39958
Institutional Trust Management Company S.à r.l. ....	39938	United Utilities (Luxembourg) No. 2 S.à.r.l. ....	39972
Jean-Louis Chapellier S.à r.l. ....	39939	Video-Stop S.à r.l. ....	39943
Joris Sports S.à r.l. ....	39984	Waveland S.à r.l. ....	39979
Lambaro S.à r.l. ....	39953	WOHL et CO Sàrl ....	39939
Lambaro S.à r.l. ....	39940	World Promotion Company S.A. ....	39944
L.G. Immobilière S.A. ....	39939	Zeke S.à r.l. ....	39979
Luna Rossa Trademark S.à r.l. ....	39945		
Luna Rossa Trademark S.à r.l. ....	39942		

**P.N.S ltd S.A., Plantation Nord-Sumatra ltd S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 142.298.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 mars 2009, acte n°116 pardevant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX  
Boîte Postale 320  
L-2013 Luxembourg  
Notaire

Référence de publication: 2009044864/208/15.

(090051756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

---

**Institutional Trust Management Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 200.000,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 128.987.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2009.

Henri HELLINCKX  
Notaire

Référence de publication: 2009044869/242/13.

(090051843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

---

**Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 329.100,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 131.744.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Henri HELLINCKX  
Notaire

Référence de publication: 2009043775/242/13.

(090050388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**Gepa Pourcel Racing S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 112.606.

Par la présente, je vous informe de ma démission à compter de ce jour du poste d'administrateur et du poste d'administrateur délégué au sein de la société GEPA POURCEL RACING S.A. immatriculée au RC de Luxembourg sous le numéro B 112.606.

Le 4 mars 2009.

Mr Patrick GELADE.

Référence de publication: 2009044518/1439/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06552. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

---

**WOHL et CO Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6460 Echternach, 3, place du Marché.

R.C.S. Luxembourg B 94.721.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009045022/1029/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01601. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090051448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

**Jean-Louis Chapellier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6462 Echternach, 8, rue des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 81.396.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009045023/1029/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01599. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090051453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

**MR & Co Promo Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 28-30, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 60.165.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009045028/1029/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2009, réf. LSO-DB06085. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090051470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

**L.G. Immobilière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 101.578.

Constituée par-devant Me Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 25 juin 2004, acte publié au Mémorial C no 904 du 9 septembre 2004, modifiée par-devant Me Camille MINES, notaire de résidence à Capellen, en date du 26 novembre 2008, acte publié au Mémorial C no 133 du 21 janvier 2009.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27.03.2009.

Pour L.G. Immobilière S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2009044534/1261/18.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009, réf. LSO-DD00355. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090051346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**SECURINVEST (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1370 Luxembourg, 62, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 136.519.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009044871/242/13.

(090051873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

---

**DH T S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 2.019.033,00.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 136.671.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009044870/242/13.

(090051869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

---

**Lambaro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 107.467.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph GLODEN

Notaire

Référence de publication: 2009043939/213/11.

(090050472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**Matrix EPH Delta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 123.423.

Le Geschäftsführer de la Société Ian BLAKE a récemment changé d'adresse comme suit:

1, Jermyn Street,  
GB - SW1Y4UH London

vers le

One Vine Street  
W1J0AH Londres

Grande-Bretagne

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Jan Willem Overheul.

Référence de publication: 2009044514/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08902. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**De Fëscher S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4475 Belvaux, 101, rue d'Oberkorn.

R.C.S. Luxembourg B 86.629.

Le Bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009045032/1029/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2008, réf. LSO-CX04809. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

---

**P.N.S ltd S.A., Plantation Nord-Sumatra ltd S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 142.298.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 mars 2009, acte n°117 pardevant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX  
Boîte Postale 320  
L-2013 Luxembourg  
Notaire

Référence de publication: 2009044861/208/15.

(090051783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

---

**Nord/LB Covered Finance Bank S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 26, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 116.546.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2009.

Henri HELLINCKX  
Notaire

Référence de publication: 2009044867/242/12.

(090051813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

---

**Adiutrix S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 117.802.

Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation du capital acté sous le numéro 112/2009 en date du 6 mars 2009 pardevant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX  
Boîte Postale 320  
L-2013 Luxembourg  
Notaire

Référence de publication: 2009044863/208/15.

(090051745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

---

**Luna Rossa Trademark S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000.000,00.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 98.340.

—  
Statuts coordonnés, en date du 10 mars 2009 suite à un acte n°121, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX  
Boîte Postale 320  
L-2013 Luxembourg  
Notaire

Référence de publication: 2009044899/208/15.

(090051812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

---

**Finex S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 29, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 74.557.

—  
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044542/4376/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00411. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

---

**Chemin Strategique S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 136.518.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2009.

Henri HELLINCKX  
Notaire

Référence de publication: 2009044866/242/12.

(090051802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

---

**Clara Vision S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 144.265.

—  
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 mars 2009, acte n°120 pardevant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX  
Boîte Postale 320  
L-2013 Luxembourg  
Notaire

Référence de publication: 2009044898/208/15.

(090051775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

---

**MLArg Real Estate GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.704.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2009043770/242/13.

(090050372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Lux Adric S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Le Scheleck I.

R.C.S. Luxembourg B 110.326.

Par la présente nous vous informons que la Fiduciaire EURO CONSEIL ENTREPRISE S.A., ayant son siège social rue de l'Industrie, coin des Artisans, L-3895 FOETZ, démissionne de son poste de Commissaire aux comptes de la société LUX ADRIC S.A., immatriculée au RC B 110.326 et avec siège social Zone Industrielle Scheleck I, L-3225 BETTEMBOURG.

Le 2 mars 2009.

Fiduciaire Euro Conseil Entreprise S.A.

Rue de l'Industrie - Coin des Artisans

L-3895 FOETZ

Signature

*La Direction*

Référence de publication: 2009044519/1439/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06551. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**Video-Stop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4620 Differdange, 84, rue Emile Mark.

R.C.S. Luxembourg B 40.731.

**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugement rendu en date du 19 mars 2009, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, statuant en matière commerciale, a prononcé la dissolution et a ordonné la liquidation de la société à responsabilité limitée VIDEO-STOP S.à.r.l. (R.C.S. N° B 40.731), avec siège social à L-4620 Differdange, 84, rue Emile Mark, de fait inconnue à cette adresse;

Suivant ce même jugement, ont nommée juge-commissaire Madame Carole KUGENER, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et ont désigné comme liquidateur M<sup>e</sup> Martine LAUER, avocat à la Cour, demeurant à Esch-Sur-Alzette.

Pour extrait conforme

M<sup>e</sup> Martine LAUER

48-52, rue du Canal

L-4050 Esch-sur-Alzette

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009042304/3207/22.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07293. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

**World Promotion Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 75.550.

Le bilan et l'annexe au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 06.04.09.

Signature.

Référence de publication: 2009044537/788/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009, réf. LSO-DD00293. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**General Technic S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 500.000,00.**

Siège social: L-1274 Howald, 44, rue des Bruyères.  
R.C.S. Luxembourg B 12.694.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009044868/242/13.

(090051825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

**Polymer Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.  
R.C.S. Luxembourg B 127.173.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 mars 2009*

- Conformément à la Loi du 25 août 2006 - «Art. 51 & 51 bis», publié au MEMORIAL, Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg (Recueil de Législation) sous le n° A-N°152 du 31 août 2006, l'assemblée générale accepte de désigner comme représentant permanent pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Sandrine ANTONELLI, avec prise d'effet au 16 avril 2008:

Mlle Claire SABBATUCCI, employée privée, née le 24 juin 1984 à Thionville (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Mademoiselle Claire SABBATUCCI exécutera sa mission de représentant permanent au nom et pour le compte de la société ADVISA S.A.

- L'Assemblée Générale accepte et approuve à compter de ce jour à la démission de:

Claudine BOULAIN, chef comptable, née le 2 juin 1971 à Moyeuvre-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon, à L-1150 Luxembourg.

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de Mme Claudine BOULAIN:

M. Michael ZERBIB, directeur de sociétés, né le 6 juin 1971 à Pantin (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012.

Extrait sincère et conforme

POLYMER INVEST S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009044521/1022/29.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07941. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**Groupe Olidef S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7622 Larochette, 14A, rue Osterbour.  
R.C.S. Luxembourg B 132.914.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Joëlle BADEN  
Notaire

Référence de publication: 2009044865/7241/11.  
(090051794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

**Deli Sign s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 23, rue des Tilleuls.  
R.C.S. Luxembourg B 115.977.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Léonie GRETHEN  
Notaire

Référence de publication: 2009044900/240/11.  
(090051839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

**Luna Rossa Trademark S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000.000,00.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 98.340.

In the year two thousand and nine, on the 10<sup>th</sup> day of March.  
Before us, Maître Jacques DELVAUX, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Prada S.A. with its registered office located at 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, registered with the Register of Enterprises of Luxembourg under no. B 48.328,

here represented by Francesco Antonio Cassiano, residing in CH-6982 Agno, Vicolo Torre n. 10, by virtue of a proxy given on March 6, 2009.

The above mentioned proxy shall be signed "ne varietur" by the mandatory of the above named person and by the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. Prada S.A. is the sole shareholder of "Luna Rossa Trademark S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Luxembourg, on December 18, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated February 16, 2004, N° 191. The articles of association of the Company have been amended for the last time by a deed of the notary Paul Frieders on July 25, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated December 12, 2005, N° 1368 (the Company);

II. The agenda of the Meeting is the following:

1. Waiver of the convening notice;
2. Acknowledgement of the termination of each Patrizio Bertelli, Giacomo Ovidi, Marco Salomoni, Massimo Luca Arioli and Andrea Imperiali d'Afflitto di Francavilla from their mandate as managers of the Company;
3. Discharge (quitus) to be granted to Patrizio Bertelli, Giacomo Ovidi, Marco Salomoni, Massimo Luca Arioli and Andrea Imperiali d'Afflitto di Francavilla for the performance of their duties as managers from the date of their appointment until the date of these resolutions;
4. Amendment of the Articles of Association of "Luna Rossa Trademark S.à r.l."
5. Appointment of each of the following persons as new managers:
  - Mr. Francesco Antonio Cassiano, resident in 6982 Agno, Switzerland Vicolo Torre n. 10, holder of Italian Republic Passport no. 998786 and

- Ms. Domnica Alexandra Lupas, resident in Mediglia (Milan), Italy, Via Cerca n. 1, holder of Federal Republic of Germany Passport no. 9512446285 and

- Ms. Murielle Vincenti, resident in 6908 Massagno, Switzerland, Via Sione n. 4, holder of Italian Republic Passport no. 3782405.

III. the Company's share capital is presently set at Eur 20,000,000 divided into 800,000 shares of twenty five (Eur 25) each.

IV. Now, therefore, the appearing party, acting through his proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder of the Company acknowledges the termination of the mandate of the actual members of the board of managers, Patrizio Bertelli, Giacomo Ovidi, Marco Salomoni, Massimo Luca Arioli and Andrea Imperiali d'Afflitto di Francavilla,

and gives full and complete discharge to each Patrizio Bertelli, Giacomo Ovidi, Marco Salomoni, Massimo Luca Arioli and Andrea Imperiali d'Afflitto di Francavilla in relation to the performance of their duties from the date of their appointment until the date of the present deed.

The sole shareholder furthermore revokes all currently existing proxies and powers of attorneys whatsoever issued by the Company, including those existing towards third parties.

*Second resolution*

The sole shareholder of the Company decides to proceed with the modifications of articles of association, which therefore will henceforth have the following wording:

**Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1.** There exists a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg in effect, in particular the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Law") and by the present articles of incorporation (the "Articles").

The Company will exist and carry out its business under the name of "Luna Rossa Trademark S.à r.l."

**Art. 2.** The Company has its registered office in the city of Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by collective decision of the members.

**Art. 3.** The object of the Company is the acquisition, management and development of trademarks or, more generally, intellectual property rights. The Company may also act as managing, unlimited partner in limited partnerships or partnerships limited by shares or quotas.

The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may also use its funds to invest in intellectual property rights of any kind or in any form, whether in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any manner or form and privately issue bonds or notes.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial transaction which it may deem useful for the accomplishment and development of its object.

**Art. 4.** The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules provided by the Law and these Articles of Association, as the case may be.

**Chapter II. Capital, Corporate units**

**Art. 5.** The share capital of the Company is set at twenty million euro (Eur 20,000,000) divided into eight hundred thousand (800,000) corporate units, with a nominal value of twenty-five euro (Eur 25) each.

**Art. 6.** The capital may be increased or reduced at any time as laid down in article 199 of the law concerning Commercial Companies.

**Art. 7.** Each corporate unit entitles its owner to a proportional right in the company's assets and profits.

**Art. 8.** Corporate units are freely transferable among members. The corporate unit transfer inter vivos to non-members is subject to the consent of the shareholders representing at least seventy-five percent of the company's capital. In the case of the death of a member, the corporate unit transfer to non-members is subject to the consent of no less than seventy-five percent of the votes of the surviving members. In any event the remaining members have a preemption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-member.

The company will not be dissolved by death, interdiction, bankruptcy or insolvency of one of the members.

For no reason and in no case, the heirs, creditors or other rightful claimants of the members are allowed to pursue the sealing of property or documents of the company.

### Chapter III. Management

**Art. 9.** The company is managed by one or more managers appointed by the general meeting of members. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partners. The manager(s) may be revoked ad nutum.

Towards third parties, the Company in all circumstances shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signatures of two managers or by the individual signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers.

The manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers, may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers, will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period or representation and any other relevant conditions of agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

**Art. 10.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/then in the name of the Company.

### Chapter IV. General meeting of shareholders

**Art. 11.** Every member may take part in the collective decisions. He has a number of votes equal to the number of corporate units he owns and may validly act at the meetings through a special proxy.

Collective decisions are only valid if they are adopted by the members representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by a majority of the members representing three quarters of the capital.

### Chapter V. Financial year, Distribution of profits

**Art. 12.** The Company's financial year begins on the first day of February and ends on January 31 of the following year.

**Art. 13.** At the end of each financial year, the accounts are closed, the Managers draws up an inventory of assets and liabilities, the balance-sheet and the profit and loss account, in accordance with the Law.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 14.** At least 5% of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the subscribed capital.

The remaining balance is at the disposal of the members.

### Chapter VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 15.** The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not to be members and who are appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

If, and as long as one member holds all the corporate units, the company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law on Commercial Companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

### Chapter VII. Applicable law

**Art. 16.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Third resolution*

The sole shareholder of the Company decides, as a transitional provision. that the fiscal year started on January 1<sup>st</sup> 2009, is terminated on January 31<sup>st</sup>, 2009,

and the present fiscal year, which started on February 1<sup>st</sup>, 2009, shall terminate on the 31<sup>st</sup> day of January 2010.

#### *Fourth resolution*

The sole shareholder of the Company decides to appoint for an unlimited period each of the following persons as new managers:

- Francesco Antonio Cassiano, resident in 6982 Agno, Switzerland Vicolo Torre n. 10,

- Domnica Alexandra Lupas, resident in Mediglia (Milan), Italy, Via Cerca n. 1, holder of Federal Republic of Germany Passport no. 9512446285, and
- Murielle Vincenti, resident in 6908 Massagno, Switzerland, Via Sione n. 4, holder of Italian Republic Passport no. 3782405.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are approximately estimated at EUR 2,000.-.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le dix mars.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

PRADA S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 48.328,

ici représentée par Francesco Antonio Cassiano, demeurant à CH-6982 Agno, Vicolo Torre n. 10, en vertu d'une procuration donnée le 6 mars 2009, ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante ainsi que le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. PRADA S.A., est le seul associé de "LUNA ROSSA TRADEMARK S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, constituée sous la dénomination de IMMOBILLIARE 2, S.à r.l., suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 18 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 191 du 16 février 2004 (la Société). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire Paul Frieders en date du 25 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1368 du 7 février 2006 .

II. La présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1 Waiver of the convening notice;

2. Acknowledgement of the termination of each of Patrizio Bertelli, Giacomo Ovidi, Marco Salomoni, Massimo Luca Arioli and Andrea Imperiali d'Afflitto di Francavilla from their mandate as managers of the Company;

3. Discharge (quitus) to be granted to Patrizio Bertelli, Giacomo Ovidi, Marco Salomoni, Massimo Luca Arioli and Andrea Imperiali d'Afflitto di Francavilla for the performance of their duties as managers from the date of their appointment until the date of these resolutions;

4. Amendment of the Articles of Association of "Luna Rossa Trademark S.à r.l."

5. Appointment of each of the following persons as new managers:

- Mr. Francesco Antonio Cassiano, resident in 6982 Agno, Switzerland Vicolo Torre n. 10, holder of Italian Republic Passport no. 998786 and

- Ms. Domnica Alexandra Lupas, resident in Mediglia (Milan), Italy, Via Cerca n. 1, holder of Federal Republic of Germany Passport no. 9512446285 and

- Ms. Murielle Vincenti, resident in 6908 Massagno, Switzerland, Via Sione n. 4, holder of Italian Republic Passport no. 3782405.

III. Le capital social de la Société est actuellement fixé à Eur 20.000.000, divisé en 800.000 parts sociales de Eur 25 chacune.

IV. L'associé unique, représenté comme dit ci-avant, a pris les résolutions suivantes

#### *Première résolution*

L'associé unique prend acte que le mandat des gérants actuellement en fonction, savoir Patrizio Bertelli, Giacomo Ovidi, Marco Salomoni, Massimo Luca Arioli and Andrea Imperiali d'Afflitto di Francavilla, est venu à échéance,

et leur consent bonne et valable décharge pour l'exécution de leur mandat à partir de leur nomination jusqu'à la date des présentes.

L'associé unique, en outre, révoque toutes les procurations et tous les pouvoirs actuellement existants, émis par la société, incluant ceux existants vis-à-vis des tiers.

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique décide de procéder à une refonte totale des statuts, lesquels statuts auront dorénavant la teneur suivante:

### **Chapitre 1<sup>er</sup> . Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il existe une société à responsabilité limitée (la Société), qui est régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents Statuts (les Statuts).

La Société existera et opérera sous la dénomination "Luna Rossa Trademark S.à r.l."

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Art. 3.** La Société a pour objet la prise de participations, la gestion et le développement de marques déposées ou, plus généralement, de droits de propriété intellectuelle. La Société pourra également agir comme gérant, associé-gérant commandité dans des sociétés en commandite simple ou des sociétés en commandite par actions.

La Société pourra prêter des fonds incluant le produit d'emprunt ou d'émission d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut aussi utiliser ses fonds pour investir dans des droits de propriété intellectuelle de toute sorte ou de toute forme, au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter sous toute forme ou manière et émettre par voie de placement privé des obligations.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles qui favorisent, ou se rapportent à, la réalisation et au développement de son objet social.

**Art. 4.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute par décision de l'associé unique ou par décision de l'assemblée générale des associés votant avec le quorum et la majorité requise par le Loi et les Statuts, selon le cas.

### **Chapitre II. Capital - Parts sociales**

**Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à vingt million d'euros (Eur 20.000.000), représenté par huit cent mille (800.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (Eur 25) chacune.

**Art. 6.** Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

### **Chapitre III. Gérance**

**Art. 9.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée générale des associés. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par les signatures conjointes de deux gérants ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 10.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

#### **Chapitre IV. Assemblée générale des associés**

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

#### **Chapitre V. Exercice social - Distribution des bénéfices**

**Art. 12.** L'exercice social de la Société commence le premier février et finit le 31 janvier de l'année suivante.

**Art. 13.** A la fin de chaque exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés, la Gérance dresse un inventaire des actifs et passifs et établit le bilan et le compte de profits et pertes de la Société, conformément à la Loi.

Chaque associé peut examiner ces documents comptables au siège social de la Société.

**Art. 14.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

#### **Chapitre VI. Dissolution, Liquidation**

**Art. 15.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

#### **Chapitre VII. Droit applicable**

**Art. 16.** Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront déterminées conformément aux lois applicables au Grand-Duché de Luxembourg.

##### *Troisième résolution*

L'associé unique décide, à titre de disposition transitoire, que l'exercice social ayant commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2009, s'est terminé le 31 janvier 2009,

et l'exercice courant à partir du 1<sup>er</sup> février 2009, se terminera le 31 janvier 2010,

##### *Quatrième résolution*

L'associé unique décide de nommer pour une durée indéterminée les personnes suivantes comme nouveaux gérants de la société.

- Francesco Antonio Cassiano, demeurant à CH-6982 Agno, Vicolo Torre n. 10,
- Domnica Alexandra Lupas, demeurant à I-Mediglia (Milan), Via Cerca n. 1,
- Murielle Vincenti, demeurant à 6908 Massagno, Suisse, Via Sione n. 4,

##### *Évaluation des frais*

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison des présentes, est estimé approximativement à la somme de Eur 2.000.

##### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une traduction française. En cas de divergence entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentaire, la partie comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. A. CASSIANO, J. DELVAUX

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 12 mars 2009, LAC/2009/9680: Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75.-)

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

- Pour copie conforme - délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01/04/09.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009044848/208/302.

(090051805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

**TheronMedical S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5445 Schengen, 1E, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 144.264.

Koordinierte Statuten nach einer Ausserordentliche Generalversammlung vom 13. März 2009, Nummer 133 vor dem Notar Jacques DELVAUX, mit dem Amtswohnsitz zu Luxemburg-Stadt, abgesetzt im Handelsregister.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX

Boîte Postale 320

L-2013 Luxembourg

Notaire

Référence de publication: 2009044862/208/14.

(090051732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

**Automates Video S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5741 Filsdorf, 9, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 82.308.

DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le vingt-six mars.

Par-devant Maître Patrick SERRES, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Henri Damien PELTRE, représentant, né le 16 septembre 1965 à Dieuze (F), demeurant à L-5741 Filsdorf, 9, route de Luxembourg.

Lequel comparant, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

Que la société à responsabilité limitée "AUTOMATES VIDEO, S. à r. l.", ayant son social à L-L-5741 Filsdorf, 9, route de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 82.308, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Alphonse LENTZ, alors de résidence à Remich en date du 12 juin 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1146 du 12 décembre 2001, dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (124,- EUR) chacune.

Que le comparant, prénommé, est et restera propriétaire de toutes les parts sociales de ladite Société.

Qu'en tant qu'associé unique de la Société, il déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société, avec effet à ce jour.

Il déclare en outre prendre à sa propre charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de la société "AUTOMATES VIDEO, S. à r. l." et qu'il entreprendra, en les prenant personnellement à sa charge, toutes mesures requises en vue de l'engagement qu'il a pris à cet effet.

Que décharge pleine et entière est accordée au gérant pour l'exercice de son mandat jusqu'au moment de la dissolution.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq (5) années.

Pour les dépôts et publications à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Remich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: H. PELTRE, Patrick SERRES.

Enregistré à Remich, le 27 mars 2009. Relation: REM/2009/431. Reçu soixante-quinze euros 75,-€

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 2 avril 2009.

Patrick SERRES.

Référence de publication: 2009044129/8085/40.

(090051172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**Socardenne S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 47, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 103.727.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 06.04.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044541/4376/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04722. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**Go-Soft S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 98.794.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009043506/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06718. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**General Technic S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1274 Howald, 44, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 12.694.

L'an deux mille neuf, le vingt-troisième jour de mars,

par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de GENERAL TECHNIC S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois établie et ayant son siège social au 44, rue des Bruyères, L-1274 Howald, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 12.694. La Société a été constituée le 5 février 1975 suivant un acte notarié de Maître Edmond Schroeder, notaire alors de résidence à Mersch, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 147, page 7009 de 1975 et les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte notarié de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence Luxembourg, en date du 22 janvier 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 419, page 20072 du 25 février 2009 (la Société).

A comparu:

- Montfort S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existante selon le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2670 Luxembourg, 44, boulevard de Verdun, constituée par acte notarié du 18 mars 2009 reçu par le notaire instrumentant, en voie d'inscription auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et propriétaire de 20,000 parts sociales de la Société, ici représentée par son gérant unique, Maître Marc-François Daubenfeld,

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que vingt-mille (20.000) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, reproduit ci-après;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Réduction du capital social à concurrence de quatre cent cinquante mille euros (EUR 450.000) pour le réduire de son montant actuel de cinq cent mille euros (EUR 500.000) à cinquante mille euros (EUR 50.000) par annulation de dix-huit mille (18.000) parts sociales et remboursement à l'associé unique du montant de quatre cent cinquante mille euros (EUR 450.000);

2. Modification afférente de l'article 6 des statuts de la Société;

3. Divers.

III. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de quatre cent cinquante mille euros (EUR 450.000) pour le réduire de son montant actuel de cinq cent mille euros (EUR 500.000) à cinquante mille euros (EUR 50.000) par annulation de dix-huit mille (18.000) parts sociales et remboursement à l'associé unique du montant de quatre cent cinquante mille euros (EUR 450.000).

L'annulation des parts se fera comme suit:

annulation de dix-huit mille (18.000) parts sociales détenues par Montfort S.à r.l., préqualifiée.

Tous pouvoirs sont conférés au gérant unique de la Société pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent et pour procéder au remboursement à l'associé unique suite à l'annulation de ses parts sociales.

Suite à l'annulation des parts sociales la répartition des parts est la suivante:

Montfort S.à r.l., préqualifiée: .....	2.000 parts sociales.
Total: .....	2.000 parts sociales.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'Assemblée décide de modifier en conséquence l'article 6 des statuts de la société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est de cinquante mille euros (EUR 50.000), divisé en deux mille (2.000) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, entièrement libérées."

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 1.200.-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été au représentant de la partie comparante, ledit mandataire de la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: M.-F. DAUBENFELD et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 mars 2009. Relation: LAC/2009/11505. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 3 avril 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009044617/242/64.

(090051817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

**Lambaro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 107.467.

In the year two thousand nine, on the thirtieth of March,

Before us Maître Joseph GLODEN, notary, residing in Grevenmacher (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1) The Company ABR HOLMEN AB, a company established under the laws of Sweden, having its registered office in SE-117 40 Stockholm, Reimersholmsgatan 11, registered in the Swedish commercial register (Bolagsverket) in SE-Sundsvall, number 556769-3691,

acting as sole associate of "LAMBARO S.à r.l.", named below,

duly represented by Mr Eric LECLERC, employé privé, residing professionally at L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale,

by virtue of a proxy given under private seal in Stockholm on February 27, 2009.

2) Mr Björn RYDSTEDT, company director, residing in SE-117 40 Stockholm, Reimersholmogatan 11, acting in his capacity as duly authorized A signatory manager of "LAMBARO S.à r.l.", named below, represented by Mrs Martine KAPP, employée privée, residing professionally at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in Stockholm, on February 27, 2009.

The prenamed proxies, after having been signed "ne varietur" by all the appearing parties and the notary executing, remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

3) Mr Eric LECLERC, employé privé, with professional address at L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale,

acting in his capacity as duly authorized B signatory manager of "LAMBARO S.à r.l.", named below.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to state:

A) The Company "LAMBARO S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer, registered at the Register of Commerce and Companies in Luxembourg, number B 107.467, was incorporated by deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on April 18, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 867 on September 9, 2005.

B) The capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) divided into one hundred (100) shares with a par value of one hundred and twenty-five Euros (125.- EUR) per share.

C) By deed under private seal dated January 15, 2009, Mrs Ann RYDSTEDT, company director, residing in SE-117 40 Stockholm, Reimersholmogatan 11, sold to the Company ABR HOLMEN AB, prenamed, fifty (50) shares of the Company "LAMBARO S.à r.l.", prenamed.

The share transfer is effective and valid from January 15, 2009 on.

D) By deed under private seal dated January 15, 2009, Mr Björn RYDSTEDT, company director, residing in SE-117 40 Stockholm, Reimersholmogatan 11, sold to the Company ABR HOLMEN AB, prenamed, fifty (50) shares of the Company "LAMBARO S.à r.l.", prenamed.

The share transfer is effective and valid from January 15, 2009 on.

The copies of the two shares transfers, after having been signed "ne varietur" by all the appearing parties and the notary executing, remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

E) The appearing persons Mr Björn RYDSTEDT, represented as stated before, and Mr Eric LECLERC, prenamed, acting jointly in their capacity of one A and one B signatory managers of the Company "LAMBARO S.à r.l.", declare to accept the share transfer for the Company in accordance with article 190 of the law on commercial companies of September 18, 1933 and in pursuance of article 1690 of the Civil Code and they declare to dispense the shareholder to notify by bailiff to the Company and they also declare to have no objection that could stop the effect of the transfer.

F) As a result of the transfers of shares and the acceptance of the transfers by the managers of the Company, the sole associate the Company ABR HOLMEN AB, represented as indicated, resolves to amend article 6 of the by-laws of the Company which henceforth will read as follows:

" **Art. 6. Capital.** The capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) divided into one hundred (100) shares with a par value of one hundred and twenty-five Euros (125.- EUR) per share.

The one hundred (100) shares have been entirely subscribed by the sole associate, ABR HOLMEN AB, having its registered office in SE-117 40 Stockholm, Reimersholmogatan 11, registered in the Swedish commercial register (Bolagsverket) in SE-Sundsvall, number 556769-3691."

The undersigned notary, who knows and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with us the notary the original deed.

#### Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille neuf, le trente mars.

Par-devant Nous Maître Joseph GLODEN, notaire de résidence à Grevenmacher (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1) La société de droit suédois ABR HOLMEN AB, ayant son siège social à SE-117 40 Stockholm, Reimersholmogatan 11, inscrite au Registre de Commerce suédois (Bolagsverket) à SE-Sundsvall, sous le numéro 556769-3691,

agissant en sa qualité d'associée unique de la Société "LAMBARO S.à.r.l.", ci-après nommée,  
représentée aux fins des présentes par Monsieur Eric LECLERC, employé privé, demeurant professionnellement à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire,

en vertu d'une procuration sous seing privée, donnée à Stockholm le 27 février 2009.

2) Monsieur Björn RYDSTEDT, directeur de société, demeurant à SE-117 40 Stockholm, Reimersholmsgatan 11,  
agissant en sa qualité de gérant de signature A de la Société "LAMBARO S.à.r.l.", ci-après nommée,  
représenté aux fins des présentes par Madame Martine KAPP, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Stockholm le 27 février 2009.

Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

3) Monsieur Eric LECLERC, employé privé, demeurant professionnellement à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale, agissant en sa qualité de gérant de signature B de la Société "LAMBARO S.à.r.l.", ci-après nommée.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire qu'acter ce qui suit:

A) La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois "LAMBARO S.à r.l." (la Société), ayant son siège social à L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 107.467, a été constituée suivant acte reçu Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 18 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 867 du 9 septembre 2005.

B) Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales avec une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) par part sociale.

C) Suivant acte sous seing privé daté du 15 janvier 2009, Madame Ann RYDSTEDT, administrateur de société, demeurant à SE-117 40 Stockholm, Reimersholmsgatan 11, a cédé à la Société ABR HOLMEN AB, prénommée, cinquante (50) parts sociales de la Société "LAMBARO S.à.r.l.", prénommée.

La cession de parts est effective et valable entre parties à partir du 15 janvier 2009.

D) Suivant acte sous seing privé daté du 15 janvier 2009, Monsieur Björn RYDSTEDT, administrateur de société, demeurant à SE-117 40 Stockholm, Reimersholmsgatan 11, a cédé à la Société ABR HOLMEN AB, prénommée, cinquante (50) parts sociales de la Société "LAMBARO S.à r.l.", prénommée.

La cession de parts est effective et valable entre parties à partir du 15 janvier 2009.

Les copies des deux cessions de parts resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

E) Les comparants, Monsieur Björn RYDSTEDT, représenté comme il est dit ci-avant, et Monsieur Eric LECLERC, prénommé, agissant conjointement en leur qualité de gérants de signature A et de signature B de la Société "LAMBARO S.à r.l.", déclarent accepter la prédite cession de parts pour compte de la Société conformément à l'article 190 de la loi du 18 septembre 1933 concernant les sociétés à responsabilité limitée, respectivement à l'article 1690 du Code Civil et ils déclarent dispenser le cessionnaire de la faire signifier par voie d'huissier à la Société et n'avoir entre leurs mains aucune opposition qui puisse en arrêter l'effet.

F) A la suite des transferts de parts sociales et de l'acceptation des transferts par les gérants de la Société, l'associée unique la Société ABR HOLMEN AB, prénommée, représentée comme indiqué ci-avant, décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales avec une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) par part sociale.

Les cent (100) parts sociales sont entièrement souscrites par l'associée unique, la société de droit suédois ABR HOLMEN AB, ayant son siège social à SE-117 40 Stockholm, Reimersholmsgatan 11, inscrite au Registre de Commerce suédois (Bolagsverket) à SE-Sundsvall, sous le numéro 556769-3691."

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants le présent acte a été rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. LECLERC, M. KAPP, J. GLODEN.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 mars 2009. Relation: GRE/2009/1258. Reçu douze euros. 12,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

Joseph GLODEN.

Référence de publication: 2009043922/213/125.

(090050470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Espanol Nevada Invest Company S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 47.453.

**STYRAXA Health- and Wellness Services and Products S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 63.965.

**Textivel s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 36.297.

**Texauto S.A., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

R.C.S. Luxembourg B 63.108.

**Telcar International s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 36.382.

—  
CLÔTURES DE LIQUIDATION

*Extrait*

Par jugements rendus en date du 19 février 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, 6<sup>ème</sup> chambre, a déclaré:

- closes pour absence d'actif les opérations de liquidation des sociétés suivantes:

\* ESPANOL NEVADA INVEST COMPANY S.A., ayant eu son siège social à L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines, dénoncé en date du 23 décembre 2004;

\* STYRAXA Health- and Wellness Services and Products S.A., ayant eu son siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, dénoncé en date du 11 juin 2002;

\* TEXTIVEL S.à r.l., ayant eu son siège social à L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix, dénoncé en date du 3 juillet 1995; et

\* TEXAUTO S.A., ayant eu son siège social à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents, de fait inconnue à cette adresse.

Les frais ont été mis à la charge du Trésor.

- closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société TELCAR INTERNATIONAL S.à r.l., ayant eu son siège social à -1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix, dénoncé en date du 3 juillet 1995.

Les frais sont à prélever sur l'actif réalisé, le solde étant à la charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Maître Florie GOUNON

*Le liquidateur judiciaire*

Référence de publication: 2009043453/275/47.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08618. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08623. - Reçu 12,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08625. - Reçu 12,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08630. - Reçu 12,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08633. - Reçu 12,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090050126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

(090050128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

(090050130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

(090050131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

(090050134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Go-Soft S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 98.794.

Le bilan au 31.12.2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009043507/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06714. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**Magi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9964 Huldange, 3, Op d'Schmëtt.

R.C.S. Luxembourg B 119.851.

*Contrat de transfert de parts*

Le présent contrat a été passé le 5 mars 2008 par et entre:

1. Johann GILET, domicilié Hochstrasse 109, à B-4700 Eupen, Belgique ci-après dénommé le "Vendeur"

et

1. la société Victoria Management Services SA, dont le siège social est situé 66, avenue Victor Hugo à L-1750, enregistrée sous le numéro B 47.765 du RC de Luxembourg

ci-après dénommée l'"Acquéreuse"

Considérant que:

A. Le Vendeur est le propriétaire légal de 100 (cent) parts de Magi Sarl, société de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 3, op der Schmett à L-9964 Huldange, Luxembourg, enregistrée sous le numéro B 119.851 du RC de Luxembourg, (la "Société").

B. Le Vendeur souhaite transférer, et l'Acquéreuse accepter, les Parts, selon les modalités, conditions et déclarations contenues dans les présentes.

IL EST CONVENU ce qui suit:

1. Le Vendeur transfère par les présentes à l'Acquéreuse, et l'Acquéreuse accepte par les présentes du Vendeur, les Parts exemptes de tous privilèges, charges et hypothèques et avec tous les droits qui s'y rattachent, de quelque nature que ce soit. En outre, le Vendeur transfère et cède par les présentes à l'Acquéreuse, et l'Acquéreuse accepte par les présentes du Vendeur, tous les droits, intérêts et obligations du Vendeur relatifs aux Parts.

2. Les Parts sont transférées moyennant bonne et due rémunération convenue mutuellement par les parties.

3. Le Vendeur garantit que:

a) Le Vendeur dispose de la totalité du droit de propriété légal sur les Parts, sans hypothèques de quelque nature que ce soit; le Vendeur dispose de la capacité légale pleine et entière pour vendre et transférer les Parts.

b) Les Parts sont totalement libérées et libres de tous privilèges, options ou de tous autres droits sur la base desquels des tiers pourraient exiger de vendre, de transférer ou d'hypothéquer les Parts.

4. Le présent Contrat sera régi par et interprété selon le droit luxembourgeois et les parties aux présentes seront soumises à la juridiction exclusive des tribunaux de Luxembourg.

(suivent trois signatures)

EN FOI DE QUOI le présent Contrat a été signé et exécuté en trois exemplaires le 5 mars 2008.

Mons, 20 février 2009.

*Le Vendeur / L'Acquéreuse*

Johan Peter GILET / Victoria Management Services SA

- / représenté par C. TAILLEUR, D. BUFFONE

Mons, le 20 février 2009.

Pour traduction conforme

F. Vallée

*Traducteur juré*

*Share transfer agreement*

This Agreement is made on 5 March 2008, by and between:

1. Johann GILET, residing in Hochstrasse 109, B-4700 Eupen, Belgium  
hereinafter referred to as the "Seller"

and

1. Victoria Management Services SA, having its registered office at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 registered under the number RC Luxembourg B 47.765

hereinafter referred to as the "Purchaser"

Whereas:

A. The Seller is the legal owner of 100 (one hundred) shares of Magi Sàrl a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 3, op der Schmett L-9964 Huldange, Luxembourg, registered under the number RC Luxembourg B 119.851, (the "Company").

B. The Seller wishes to transfer and the Purchaser wishes to accept The Share, on the terms, conditions and representations hereinafter contained.

NOW, THEREFORE, IT IS HEREBY AGREED as follows:

1. The Seller hereby transfers the Share to the Purchaser and the Purchaser hereby accepts the Shares from the Seller, free from all liens, charges and encumbrances and with all rights attached thereto of whatever nature. In addition, the Seller hereby transfers and assigns to the Purchaser, and the Purchaser hereby accepts from the Seller, all of the Seller's rights, interests and obligations with respect to the Shares.

2. The Shares are transferred for good and valuable consideration mutually agreed by the parties.

3. The Seller warrants that:

a) The Seller has full legal title to the Shares free and clear of encumbrances of any kind; the Seller has full and legal capacity to sell and transfer the Shares.

b) The Shares are fully paid-up and free from any option, lien or other rights under which third parties could demand sale, transfer or encumbrance of the Shares.

4. This Agreement shall be governed by and construed in accordance with the law of Luxembourg and the parties hereto submit to the exclusive jurisdiction of the Courts of Luxembourg.

In WITNESS WHEREOF, this Agreement was signed and executed in triplicate on 5 March, 2008.

*The Seller / The Purchaser*

Johan Peter GILET / Victoria Management Services SA

- / represented by C. TAILLEUR / D. BUFFONE

Référence de publication: 2009043635/591/76.

Enregistré à Diekirch, le 2 mars 2009, réf. DSO-DC00006. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090050224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Ultima Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 143.834.

In the year two thousand and nine, on the twenty-ninth of January.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of ULTIMA HOLDING (hereafter the "Corporation"), a Luxembourg "société anonyme", having its corporate seat at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 143.834, incorporated by notarial deed on the 12th of December 2008, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations on the 23rd of January 2009, number 157.

The meeting is chaired by Bruno BEERNAERTS, licencié en droit UCL, with professional address at Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Christelle MATHIEU, employee, with professional address at Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act.

I. That the current shareholders of the Corporation, Benedict J. Sciortino and La Sesta Trust are present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation representing the entire share capital of the Corporation, are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Capital increase in the amount of EUR 31,000.- by contribution in kind in order to raise it from its present amount of EUR 31,000.- to EUR 62,000.-, without issuance of new shares but by the increase of the par value of each share so as to raise it from its current amount of EUR 1.- to EUR 2.- per share, the difference between the value of the contribution in kind of EUR 129,919,532.88 and the capital increase of EUR 31,000.-, equal to EUR 129,888,532.88 to be allocated to a share premium.

2. Subscription and full payment of the capital increase and the above mentioned share premium, by the current shareholders of the Corporation, La Sesta Trust and Benedict J. Sciortino, in proportion to their participation in the capital of the Corporation, by contribution in kind consisting of:

- 3,336 shares representing about 49,96% of the issued shares of Ultima Partners Limited, a Gibraltar company, with registered office at 124 Irish Town, Gibraltar, at the value of USD 168,687,521.49 (corresponding to EUR 129,919,532.88 at the exchange rate as of 26 January 2009), owned by La Sesta Trust and Benedict J. Sciortino for about 24,98 % each.

3. Subsequent amendment of the paragraphs 1 and 2 of the article 6 of the articles of incorporation.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to increase the subscribed capital of the company by an amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros), by contribution in kind, so as to raise it from its present amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros) to EUR 62,000.- (sixty-two thousand Euros), without issuance of new shares but by the increase of the par value of each share so as to raise it from its current amount of EUR 1.- (one Euro) to EUR 2.- (two Euros) per share, the difference between the value of the contribution in kind of EUR 129,919,532.88 (hundred twenty-nine Million nine hundred nineteen thousand five hundred thirty-two Euros and eighty-eight cents) and the capital increase of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros), equal to EUR 129,888,532.88 (hundred twenty-nine Million eight hundred eighty-eight thousand five hundred thirty-two Euros and eighty-eight cents) to be allocated to a share premium.

*Second resolution*

The meeting decides to admit to the subscription of the present capital increase and the payment of the above mentioned total share premium, the existing shareholders in proportion to their participation in the capital of the company, being 50% (fifty percent) each.

*Intervention - Subscription - Payment*

The actual shareholders, Benedict J. Sciortino and La Sesta Trust, represented by Bruno BEERNAERTS, prenamed, by virtue of the before mentioned proxies, declare and acknowledge that the present capital increase and the total share premium have been fully paid up through a contribution in kind of shares, as follows:

- 1,668 (thousand six hundred sixty-eight) shares representing (about) 24.98% (twenty-four point ninety-eight percent) of the issued shares of Ultima Partners Limited, a Gibraltar company, with registered office at 124 Irish Town, Gibraltar ("UPL"), at the value of USD 84,343,760.745 (eighty-four Million three hundred forty-three thousand seven hundred sixty point seven hundred forty-five US Dollars), corresponding to EUR 64,959,766.44 (sixty-four Million nine hundred fifty-nine thousand seven hundred sixty-six Euros and forty-four cents), at the exchange rate as of the 26st of January 2009, owned by Benedict J. Sciortino; and

- 1,668 (thousand six hundred sixty-eight) shares representing (about) 24.98% (twenty-four point ninety-eight percent) of the issued shares of "UPL", at the same value of USD 84,343,760.745 (eighty-four Million three hundred forty-three thousand seven hundred sixty point seven hundred forty-five US Dollars), corresponding to EUR 64,959,766.44 (sixty-four Million nine hundred fifty-nine thousand seven hundred sixty-six Euros and forty-four cents), at the exchange rate as of the 26st of January 2009, owned by La Sesta Trust, for a total of 3,336 (three thousand three hundred thirty-six) shares in "UPL" representing about 49.96% (forty-nine point ninety-six percent) of the total issued shares of "UPL" at the total value of USD 168,687,521.49 (hundred sixty-eight Million six hundred eighty-seven thousand five hundred twenty-one point forty-nine US Dollars), corresponding to EUR 129,919,532.88 (hundred twenty-nine Million nine hundred nineteen thousand five hundred thirty-two Euros and eighty-eight cents), at the exchange rate as of the 26st of January 2009).

They also certify that

- they are the sole full owners of such shares, possessing the power to dispose of such shares, legally and conventionally freely transferable;

- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of such shares be transferred to them;

- the transfers of such shares are effective today without qualification;

- all further formalities shall be carried out in the respective countries, that is to say Gibraltar and the Grand Duchy of Luxembourg, in order to duly formalise the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

#### *Auditor's report*

In accordance with articles 32-1 and 26-1 (1) of the Luxembourg companies' law such contribution in kind has been supervised by Dominique RANSQUIN, Independent Auditor, professionally residing 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, and its report dated on the 28th of January 2009 concludes as follows:

#### *Conclusion*

"Sur base de contrôles effectués, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la valeur d'actif net des titres de ULTIMA PARTNERS LIMITED à apporter soit inférieure à l'augmentation de capital de EUR 31.000,- assortie d'une prime d'émission de EUR 129.888.532,88.

Ce rapport est émis uniquement dans le cadre de l'augmentation de capital de ULTIMA HOLDING S.A., et ne peut être utilisé à d'autres fins sans notre accord préalable. "

Above mentioned report, being initialed "ne varietur" shall remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

#### *Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend the 1st and 2nd paragraph of Article 6 of the Articles of Incorporation to read as follows:

"The Company's share capital is set at EUR 62.000,- (sixty-two thousand Euros) divided into the following 10 (ten) classes of shares:

- a class A consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class A Shares");
- a class B consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class B Shares");
- a class C consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class C Shares");
- a class D consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class D Shares");
- a class E consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class E Shares");
- a class F consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class F Shares");
- a class G consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class G Shares");
- a class H consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class H Shares");
- a class I consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class I Shares"); and
- a class J consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares (the "Class J Shares").

All these 31,000 (thirty-one thousand) shares have a nominal value of EUR 2.- (two Euros) each, and are fully paid-up."

The modification of the 1st and 2nd paragraph of Article 6 of the Articles of Incorporation has for consequence to amend the 3rd paragraph of the same article as follow:

"The Company's authorized capital is set at EUR 1,000,000.- (one million Euro) which shall be represented by 500.000 (five hundred thousand) shares with a nominal value of EUR 2.- (two Euro) each.

#### *Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its capital increase at the fixed rate registration tax perception, have been estimated at about eight thousand Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ULTIMA HOLDING (ci-après "la Société"), ayant son siège social au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 143.834, constituée suivant acte reçu en date du 12 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, en date du 23 janvier 2009, numéro 157.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Bruno BEERNAERTS, licencié en droit UCL, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Christelle MATHIEU, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter.

I. Que les actionnaires actuels de la société, Benedict J. Sciortino et La Sesta Trust, présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 31.000,- en vue de le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- à EUR 62.000,- sans création d'actions nouvelles mais par la seule augmentation du pair comptable de chaque action existante, pour le porter de EUR 1,- à EUR 2,-, par action, la différence entre la valeur de l'apport en nature de EUR 129.919.532,88 et le montant de l'augmentation du capital social de EUR 31.000,- égale à EUR 129.888.532,88, sera allouée en tant que prime d'émission

2. Souscription et libération intégrale de l'augmentation de capital et de la prime d'émission prémentionnée par les actionnaires actuels de la société, La Sesta Trust et Benedict J. Sciortino à concurrence de leur participation dans le capital de la Société, par un apport en nature composé de:

- 3.336 actions représentant 49,96 % des actions de la société Ultima Patners Limited, une société de droit de Gibraltar, ayant son siège social au 124 Irish Town, Gibraltar, à la valeur de USD 168.687.521,49 (correspondant à EUR 129.919.532,88 au taux de change fixé à la date du 26 janvier 2009), détenues par La Sesta Trust et Benedict J. Sciortino pour environ 24,98 % chacun.

3. Modification afférente des paragraphes 1 et 2 de l'article 6 des statuts.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), par un apport en nature, en vue de le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) à EUR 62.000,- (soixante-deux mille Euros), sans création d'actions nouvelles mais par la seule augmentation du pair comptable de chaque action existante, pour le porter de son montant actuel de EUR 1,- (un Euro) à EUR 2,- (deux Euros) par action, la différence entre la valeur de l'apport en nature de EUR 129.919.532,88 (cent vingt-neuf millions neuf cent dix-neuf mille cinq cent trente-deux Euros et quatre-vingt-huit cents) et le montant de l'augmentation du capital social de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), égale à EUR 129.888.532,88 (cent vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-huit mille cinq cent trente-deux Euros et quatre-vingt-huit cents) sera allouée en tant que prime d'émission

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de la présente augmentation de capital et au paiement de la prime d'émission totale prémentionnée, les actionnaires existants proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société, à savoir 50% (cinquante pour cent) chacun.

#### *Intervention - Souscription - Libération*

Les actionnaires actuels, Benedict J. Sciortino et La Sesta Trust, représentés par Bruno BEERNAERTS, prénommé, en vertu des procurations prémentionnées, déclarent et reconnaissent que la présente augmentation de capital et la prime d'émission totale ont été intégralement libérées par un apport en nature d'actions, comme suit:

- 1.668 (mille six cent soixante-huit) actions représentant 24,98 % (vingt quatre virgule quatre-vingt-dix-huit pour cent) des actions de Ultima Partners Limited une société de droit de Gibraltar, ayant son siège social au 124 Irish Town, Gibraltar ("UPL"), à la valeur de USD 84.343.760,745 (quatre-vingt-quatre millions trois cent quarante-trois mille sept cent soixante virgule sept cent quarante-cinq US Dollars), correspondant à EUR 64.959.766,44 (soixante-quatre millions neuf cent cinquante-neuf mille sept cent soixante-six Euros et quarante-quatre cents), au taux de change fixé à la date du 26 janvier 2009, détenues par Benedict J. Sciortino;

- 1.668 (mille six cent soixante-huit) actions représentant 24,98 % (vingt-quatre virgule quatre-vingt-dix-huit pour cent) des actions de "UPL", à la valeur de USD 84.343.760,745 (quatre-vingt-quatre millions trois cent quarante-trois mille sept cent soixante virgule sept cent quarante-cinq US Dollars), correspondant à EUR 64.959.766,44 (soixante-quatre millions neuf cent cinquante-neuf mille sept cent soixante-six Euros et quarante-quatre cents), au taux de change fixé à la date du 26 janvier 2009, détenues par La Sesta Trust;

pour un total de 3.336 (trois mille trois cent trente-six) actions de "UPL" représentant 49,96 % (quarante-neuf virgule quatre-vingt-seize pour cent) pour un montant total de USD 168.687.521,49 (cent soixante-huit millions six cent quatre-

vingt-sept mille cinq cent vingt et un virgule quarante-neuf US Dollars), correspondant à EUR 129.919.532,88 (cent vingt-neuf millions neuf cent dix-neuf mille cinq cent trente-deux Euros et quatre-vingt-huit cents) au taux de change fixé à la date du 26 janvier 2009.

Ils certifient également que:

- ils sont les seuls plein propriétaires de ces actions, possédant le pouvoir d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- les transferts de parts sont effectivement réalisés sans réserves aujourd'hui;
- toutes autres formalités seront réalisées dans les Etats respectifs, à savoir Gibraltar et le Grand-Duché de Luxembourg, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

#### *Rapport du reviseur*

Conformément aux articles 32-1 et 26-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés, cet apport en nature a fait l'objet d'un rapport en date du 28 janvier 2009, établi par Dominique RANSKTN, Réviseur d'entreprises indépendant, résidant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, qui conclut comme suit:

#### *Conclusion*

"Sur base de contrôles effectués, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la valeur d'actif net des titres de ULTIMA PARTNERS LIMITED à apporter soit inférieure à l'augmentation de capital de EUR 31.000 assortie d'une prime d'émission de EUR 129.888.532,88.

Ce rapport est émis uniquement dans le cadre de l'augmentation de capital de ULTIMA HOLDING S.A., et ne peut être utilisé à d'autres fins sans notre accord préalable."

Ledit rapport, après avoir été signé "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

#### *Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> alinéas de l'article 6 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à EUR 62.000,- (soixante deux mille Euros), réparti au sein des 10 (dix) classes d'actions suivantes:

- Une classe A composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe A") ;
- Une classe B composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe B") ;
- Une classe C composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe C") ;
- Une classe D composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe D") ;
- Une classe E composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe E") ;
- Une classe F composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe F") ;
- Une classe G composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe G") ;
- Une classe H composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe H") ;
- Une classe I composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe I") ; et
- Une classe J composée de 3.100 (trois mille cent) actions (les "Actions de Classe J") ;

L'ensemble des 31.000 (trente et un mille) actions ont une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros) chacune, et sont entièrement libérées."

Les modifications apportées au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 6 des statuts entraînent par conséquence la modification du 3<sup>ème</sup> alinéa de ce même article pour lui donner la teneur suivante:

"Le capital autorisé est fixé à EUR 1.000.000,- (un million d'Euros) et sera composé de 500.000 (cinq cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros) chacune."

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme huit mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: B. BEERNAERTS, C. MATHIEU, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 2 février 2009. Relation: LAC/2009/3784. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009043925/211/246.

(090050493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Anturium Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 84.726.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009041924/693/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07327. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

**MLArg Real Estate 3, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 183.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.701.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009043757/242/13.

(090050346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Barkelay Sarl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 340.100,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 134.758.

In the year two thousand and nine, on the twenty-third of March.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Ambassador TX, Ambassador TE, WB Ambassador Holdings S.e.n.c, a general corporate partnership (société en nom collectif) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre du Commerce et des Sociétés) under the number B 142.870 (the "Shareholder"), hereby represented by M<sup>e</sup> Patrick-Gwénolé Lestienne, Avocat à la Cour, with professional residence at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in Luxembourg, on 20 March 2009.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholder is the sole shareholder of "Barkelay Sarl.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of Luxembourg, with a corporate capital of three hundred forty thousand euro (EUR 340,000.-), with registered office at 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, incorporated by a notarial deed enacted on December 14<sup>th</sup>, 2007, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, section B, under the number 134.758, published in Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number

208 of January 25<sup>th</sup>, 2008, the articles of association of which have last been amended by deed of the undersigned notary of October 31<sup>st</sup>, 2008, published in Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 3051, on December 31<sup>st</sup>, 2008, (the "Company").

The Shareholder, represented as above stated, recognises to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

#### *Agenda*

1. Change of the nominal value of the shares to reduce it from one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each to one euro (EUR 1.-) so that the corporate capital of three hundred forty thousand euro (EUR 340,000.-) shall be divided into three hundred forty thousand (340,000) shares;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred euro (EUR 100.-) so as to raise it from three hundred forty thousand euro (EUR 340,000.-) to three hundred forty one hundred euro (EUR 340,100.-) by the creation and issue of one hundred (100) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, having the same rights as the outstanding shares;

3. Subscription, intervention of the subscriber and issuance of said one hundred (100) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, by a contribution in cash in the amount of one hundred euro (EUR 100.-) together with a share premium of three million three hundred sixty-seven thousand three hundred fifty-three euro (EUR 3,367,353.-), which shall be subscribed by Ambassador TX, Ambassador TE, WB Ambassador Holdings S.e.n.c, in its capacity as subscriber;

4. Subsequent amendment of article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the above items of the agenda;

5. Miscellaneous.

The Shareholder, represented as above stated, requests the notary to document the following resolutions it is taken:

#### *First resolution*

It is resolved to change the nominal value of the shares to reduce it from one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each to one euro (EUR 1.-) each, so that the corporate capital of three hundred forty thousand euro (EUR 340,000.-) shall be divided into three hundred forty thousand (340,000) shares.

#### *Second resolution*

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred euro (EUR 100.-) so as to raise it from three hundred forty thousand euro (EUR 340,000.-) to three hundred forty thousand one hundred euro (EUR 340,100.-) by the creation and issue of one hundred (100) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, having the same rights as the outstanding shares.

#### *Third resolution*

It is resolved to accept the subscription of the increase of capital of one hundred euro (EUR 100.-) by a contribution in cash of one hundred euro (EUR 100.-) together with a share premium of three million three hundred sixty-seven thousand three hundred fifty-three euro (EUR 3,367,353.-) (the "Contribution") from Ambassador TX, Ambassador TE, WB Ambassador Holdings S.e.n.c, prenamed, in its capacity as subscriber (the "Subscriber").

#### *Intervention - Subscription - Payment*

The Subscriber, acting through its proxy holder, declared to subscribe for the one hundred (100) shares and to make payment in full for each such new shares thus subscribed by the Contribution.

The Shareholder declared that each new share issued has been entirely paid up by the Contribution and that the Company has at its disposal the cash amount of the Contribution, proof of which was given to the undersigned notary who expressly records this statement.

#### *Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, the Shareholder resolved to amend article 6 of the articles of association to read as follows:

" **Art. 6.** The capital is set at three hundred forty thousand one hundred euro (EUR 340,100.-) divided into three hundred forty thousand one hundred euro (340,100) share quotas of one euro (EUR 1.-) each."

#### *Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about three thousand euro (EUR 3,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.  
The document having been read to the person appearing, she/he signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française qui précède**

L'an deux mille neuf, le vingt-trois mars.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence au Luxembourg.

A comparu:

Ambassador TX, Ambassador TE, Ambassador Holdings S.e.n.c, une société en nom collectif régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 142.870, (l'"Associé"), représentée par M<sup>e</sup> Patrick-Gwénéolé Lestienne, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg en date du 20 mars 2009.

La procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec ce dernier.

L'Associé est l'associé unique de "Barkelay Sarl", une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de trois cent quarante mille euros (EUR 340.000,-), avec siège social au 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, constituée par acte notarié du 14 décembre 2007, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 134.758, publié au Journal Officiel, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 208 du 25 janvier 2008 et dont les statuts ont été modifiée en dernier lieu par acte du notaire soussigné le 31 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3051 du 31 décembre 2008, (la "Société").

L'Associé, représenté comme mentionné ci-avant, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Modification de la valeur nominale des parts sociales, pour porter leur montant actuel de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) à un euro (EUR 1,-), de sorte que le capital social de trois cent quarante mille euros (EUR 340.000,-) soit divisé en trois cent quarante mille (340.000) parts sociales;

2. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de cent euros (EUR 100,-) pour le porter de son montant actuel de trois cent quarante mille euros (EUR 340.000,-) à trois cent quarante mille cent euros (EUR 340.100,-) par la création et l'émission de cent (100) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales existantes;

3. Souscription, intervention du souscripteur et émission de cent (100) nouvelles parts sociales de la Société d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, par un apport en numéraire d'un montant de cent euros (EUR 100,-) avec une prime d'émission de trois millions trois cent soixante-sept mille trois cent cinquante-trois euros (EUR 3.367.353,-), qui seront souscrits par Ambassador TX, Ambassador TE, WB Ambassador Holdings S.e.n.c, en sa qualité de souscripteur;

4. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter les points de l'ordre du jour ci-avant;

5. Divers.

L'Associé, représenté comme mentionné ci-dessus, demande au notaire d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Il est décidé d'accepter la modification de la valeur nominale des parts sociales, pour porter leur montant actuel de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) à un euro (EUR 1,-), de sorte que le capital social de trois cent quarante mille euros (EUR 340.000,-) soit divisé en trois cent quarante mille (340.000) parts sociales.

#### *Deuxième résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent euros (EUR 100,-) pour le porter de son montant actuel de trois cent quarante mille euros (EUR 340.000,-) à trois cent quarante mille cent euros (EUR 340.100,-) par la création et l'émission de cent (100) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales existantes.

#### *Troisième résolution*

Il est décidé d'accepter la souscription à l'augmentation de capital de cent euros (EUR 100,-) par un apport en numéraire de cent euros (EUR 100,-) avec une prime d'émission de trois millions trois cent soixante-sept mille trois cent cinquante-trois euros (EUR 3.367.353,- Apport") de la société Ambassador TX, Ambassador TE, WB Ambassador Holdings S.e.n.c, en sa qualité de souscripteur (le "Souscripteur").

*Intervention - Souscription - Paiement*

Le Souscripteur, représentée par son mandant, a déclaré souscrire à cent (100) nouvelles parts sociales et de payer intégralement chaque nouvelle part sociale ainsi souscrite par l'Apport.

L'Associé déclare que chaque nouvelle part sociale émise a été entièrement libérée de sorte que la Société a à sa disposition le montant de l'Apport en numéraire, ce dont il a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

*Quatrième résolution*

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, et l'Apport ayant été pleinement effectué, l'Associé a décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui sera lu dorénavant comme suit:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de trois cent quarante mille cent euros (EUR 340.100,-) représenté par trois cent quarante mille cent (340.100) parts sociales d'un euro (EUR 1,-) chacune."

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ trois mille euros (EUR 3.000,-).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. G. Lestienne et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 mars 2009. Relation: LAC/2009/11445. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009044146/5770/154.

(090050726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**Mateus International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 93.315.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the tenth day of March.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Jan LUNDAHL, administrateur de société, born on 23rd of July 1954 at Slottstad, residing at 20, Dahlbergsvägen, S-18262 Djursholm (Sweden), (the "Principal"),

here represented by Mrs Martine KAPP, employee, residing professionally in Luxembourg (the "Proxy"),

by virtue of a proxy under private seal given on February 24, 2009,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The Principal, represented as foresaid, declared and requested the notary to act the following:

I. MATEUS INTERNATIONAL S.à r.l. (the "Company"), having its registered office at L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, section B number 93.315, has been incorporated by deed of Maître Joseph Gloden, notary residing in Grevenmacher on April 29th, 2003 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 558 on May 22nd, 2003.

II. The subscribed capital of the Company is presently twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) divided into one hundred (100) shares with a par value of one hundred twenty-five euro (125.- EUR) each;

III. The Principal declares that he has full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company;

IV. The Principal has acquired all shares of the Company referred to above and, as the sole shareholder, makes an explicit declaration to proceed with the dissolution of the Company;

V. The Principal, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that all the liabilities of the Company have been paid and that he has received or will receive all assets of the Company and acknowledges that the Principal will be liable for all outstanding liabilities (if any) of the Company after its dissolution;

VI. The Principal gives discharge to the managers of the Company for their mandates up to this date;

VII. The Principal declares that the Company is hereby liquidated and that the liquidation is closed;

VIII. The corporate books and accounts of the Company will be kept for periods of five years at L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

After the document had been read, the aforementioned Proxy signed the present original deed together with the undersigned notary.

#### Suit la traduction du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix mars.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence a Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Jan LUNDAHL, administrateur de société, né le 23 juillet 1954 à Slottstad, résidant à 20, Dahlbergsvägen, S-18262 Djursholm (Suède), (le "Mandant")

ici représentée par Madame Martine KAPP, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire") en vertu d'une procuration sous seing privé qui lui a été délivrée le 24 février 2009,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Le Mandant, représenté comme ci-avant, a déclaré et a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. MATEUS INTERNATIONAL S.à r.l. (la "Société"), ayant son siège social à L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 93.315 a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph GLODEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 558 du 22 mai 2003.

II. Le capital social émis de la Société est actuellement de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) chacune;

III. Le Mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

IV. Le Mandant est devenu propriétaire de l'ensemble des parts sociales de la Société et, en tant qu'associé unique, déclare expressément procéder à la dissolution de la Société;

V. Le Mandant, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que l'ensemble des dettes de la Société ont été réglées et qu'il a reçu ou recevra tous les actifs de la Société, et reconnaît qu'il sera tenu de l'ensemble des obligations existantes (le cas échéant) de la Société après sa dissolution;

VI. Décharge pleine et entière est accordée par le Mandant aux gérants de la Société pour leurs mandats jusqu'à ce jour;

VII. Le Mandant déclare que la Société est ainsi liquidée et que la liquidation est clôturée;

VIII. Les livres et comptes de la Société seront conservés pendant cinq ans à L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

A la demande du comparant, le notaire, qui comprend et parle l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une traduction en langue française et sur décision du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Et après lecture, le Mandataire prémentionné a signé ensemble avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Martine Kapp, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C, le 18 mars 2009. LAC/2009/10407. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009043932/9127/78.

(090049997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**ESFIL - Espirito Santo Financière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 46.338.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fifth of March.

Before Us M<sup>e</sup> Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited company governed by the laws of Luxembourg "ESFIL-ESPIRITO SANTO FINANCIERE S.A.", established and having its registered office in L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 46338, (the "Company"), originally incorporated under the denomination of "ESPIRITO SANTO FINANCIERE S.A.", pursuant to a deed of before M<sup>e</sup> Marthe THYES-WALCH, notary then residing in Luxembourg, on 23<sup>rd</sup> December 1993, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 131 of 7<sup>th</sup> April, 1994,

and whose articles of association have been amended several times and lastly pursuant to a deed of the undersigned notary on 22<sup>nd</sup> December 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 332 of 14<sup>th</sup> February 2009.

The meeting is presided by Mrs Annie SWETENHAM, corporate manager, professionally residing in L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.

The Chairman appoints as secretary Ms Marie-Hélène GONCALVES, corporate administrator, professionally residing in L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.

The meeting elects as scrutineer Ms Jessica ZELLWEGER, assistante administrative, professionally residing in L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state the following:

A) That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Change of the date of the annual general meeting of the shareholders in order to fix it on the 20<sup>th</sup> day of April at 11.00 a.m.

2. Subsequent amendment of Article 11 of the articles of association.

3. Miscellaneous.

B) That the shareholders, present or represented, as well as the number of their shares held by them, are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the meeting and the officiating notary.

C) That the proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the members of the board of the meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

D) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and that all the shareholders, present or represented, declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and waiving to the usual formalities of the convocation, no other convening notice was necessary.

E) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the extraordinary general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolution:

*Résolution*

The general meeting decides:

- to change the date of the annual general meeting of the shareholders in order to fix it on the 20<sup>th</sup> day of April at 11.00 a.m., and

- to modify subsequently Article 11 of the articles of association as follows:

" **Art. 11.** The annual meeting of shareholders shall be held on the 20<sup>th</sup> day of April at 11.00 a.m. in Luxembourg at the registered office or at any other location designated in the convening notices. If said day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day."

There being no further business on the agenda, the Chairman has adjourned the meeting.

39969

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at eight hundred Euros.

*Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us, the notary, the present deed.

**Suit la version en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq mars.

Par devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme régie par les lois du Luxembourg "ESFIL-ESPIRITO SANTO FINANCIERE S.A.", établie et ayant son siège social à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 46338, (la "Société"), constituée originellement sous la dénomination de "ESPIRITO SANTO FINANCIERE S.A.", suivant acte reçu par Maître Marthe THYES-WALCH, notaire alors de résidence à Luxembourg, le 23 décembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 131 du 7 avril 1994,

et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 22 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 332 du 14 février 2009.

L'assemblée est présidée par Madame Annie SWETENHAM, corporate manager, demeurant professionnellement à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.

La Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Marie-Hélène GONCALVES, corporate administrator, demeurant professionnellement à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Jessica ZELLWEGGER, assistante administrative, demeurant professionnellement à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour*

1. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires afin de la fixer au 20 avril à 11.00 heures.
2. Modification subséquente de l'article 11 des statuts.
3. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale extraordinaire, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée décide:

- de changer la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires afin de la fixer au 20 avril à 11.00 heures, et
- de modifier subséquemment l'article 11 des statuts comme suit:

" **Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou en tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le vingt avril à 11.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant."

En l'absence d'autres points à l'ordre du jour, la Présidente a ajourné l'assemblée.

39970

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est évalué approximativement à huit cents euros.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparantes, connues du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdites comparantes ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: SWETENHAM - GONCALVES - ZELLWEGER - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 mars 2009. Relation GRE/2009/1229. Reçu soixante quinze euros 75 €

Le Receveur ff. (signé): BENTNER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 2 avril 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009044123/231/121.

(090050744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**A.Z. Lease S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4751 Pétange, 161, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 125.212.

L'an deux mille neuf.

Le trois mars.

Par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Abderazzak ZEBATTE, garagiste, né à Woippy (France), le 08 août 1978, demeurant à F-57140 Woippy, 19, rue de Ryneck;

2.- Monsieur Mohamed ADDAD, gérant de société, né à Metz (France), le 13 décembre 1979, demeurant à F-57525 Talange, 3, rue du Demoti.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée A.Z. LEASE S. à r.l., avec siège social à L-1741 Luxembourg, 19-21, rue de Hollerich,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 125.212,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 26 février 2007, publié au Mémorial C numéro 899 du 16 mai 2007,

dont le capital social de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-), représenté par CENT (100) PARTS SOCIALES d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125,-) chacune est réparti comme suit:

1.- Monsieur Abderazzak ZEBATTE, prénommé, CINQUANTE PARTS SOCIALES .....	50
2.- Monsieur Mohamed ADDAD, prénommé, CINQUANTE PARTS SOCIALES .....	50
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES .....	100

Lesquels comparants prient le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

Monsieur Abderazzak ZEBATTE, prénommé et Monsieur Mohamed ADDAD, prénommé, déclarent céder chacun d'eux leurs CINQUANTE (50) parts sociales à Monsieur Jean KOSTER, garagiste, né à Metz (France), le 22 juin 1980, demeurant à F-57140 Woippy, 26, rue de Ryneck, ici présent, ce acceptant, au prix de leur valeur nominale, ce dont quittance.

Monsieur Mohamed ADDAD, prénommé, gérant technique de la société et Monsieur Abderazzak ZEBATTE, prénommé, gérant administratif de la société, déclarent accepter cette cession de parts au nom de la société, de sorte qu'une notification à la société, conformément à l'article 1690 du Code Civil n'est plus nécessaire.

Suite à la cession de parts sociales qui précède les parts sociales sont détenues comme suit:

Monsieur Jean KOSTER, prénommé, CENT PARTS SOCIALES .....	100
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES .....	100

Ensuite l'associé unique se considérant comme réuni en assemblée générale extraordinaire prie le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

1. La démission de Monsieur Mohamed ADDAD,

prénommé, en tant que gérant technique de la société est acceptée.

Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat.

2. La démission de Monsieur Abderazzak ZEBATTE, prénommé, en tant que gérant administratif de la société est acceptée.

Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat.

2. Est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Jean KOSTER, prénommé.

3. La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

4. Le siège social est transféré de son adresse actuelle L-1741 Luxembourg, 19-21, rue de Hollerich à L-4751 Pétange, 161, route de Longwy, de sorte que l'article trois (3) des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

**Art. 3.** Le siège social est établi à Pétange.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Zebatte, Addad, Koster, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 mars 2009. Relation: EAC/2009/2484. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 mars 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009044120/219/59.

(090050849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

### **DI Assets S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 70.182.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009043937/242/12.

(090050425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

### **SEB Marell Rendite 12 - SICAV - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R.C.S. Luxembourg B 133.428.

### **AUFLÖSUNG**

Im Jahre zweitausendneun,

Am dreissigsten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph GLODEN, mit dem Amtssitz in Grevenmacher (Luxemburg).

Ist erschienen:

Die Gesellschaft luxemburgischen Rechtes Skandinaviska Enskilda Banken S.A., mit Sitz in L-1347 Luxembourg, 6a, Circuit de la Foire Internationale, R.C.S. Luxembourg B 10.831,

hier vertreten durch Herrn Rudolf Kömen, managing director, SEB Asset Management S.A., beruflich ansässig in L-1347 Luxembourg, 6a, Circuit de la Foire Internationale,

auf Grund einer Vollmacht gegeben unter Privatschrift zu Luxembourg, am 30. März 2009,

welche Vollmacht nach "ne varietur" Unterzeichnung durch den Komparenten und den unterzeichnenden Notar dieser Urkunde als Anlage beigebogen bleibt, um mit derselben formalisiert zu werden.

Welche Komparentin, hier vertreten wie vorerwähnt, den unterzeichnenden Notar ersuchte Folgendes zu beurkunden:

1) Die Investmentgesellschaft mit variablem Kapital in der Form eines spezialisierten Investmentfonds "SEB Marell Rendite 12 - SICAV - FIS", R.C.S. Luxembourg B 133428, mit dem Gesellschaftssitz in L -1347 Luxembourg, 6a, Circuit de la Foire Internationale wurde gemäß

Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 25. Oktober 2007 gegründet, welche im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2714 vom 26. November 2007 veröffentlicht wurde. Die Satzung wurde von dem amtierenden Notar am 13. Dezember 2007 abgeändert und veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2996 vom 27. Dezember 2007.

2) Die Gesellschaft Skandinaviska Enskilda Banken S.A. ist alleinige Eigentümerin aller Aktien der vorgenannten Gesellschaft geworden;

3) Die Gesellschaft Skandinaviska Enskilda Banken S.A., in ihrer Eigenschaft als alleinige Aktionärin, erklärt ausdrücklich, die Gesellschaft mit sofortiger Wirkung aufzulösen;

4) Die Gesellschaft Skandinaviska Enskilda Banken S.A. in ihrer Eigenschaft als Liquidator der Gesellschaft, erklärt:

a. dass alle Aktiva in ihrem Besitz sind,

b. dass die bekannten Passiva der Gesellschaft gegenüber Dritten entweder bezahlt oder rückgestellt worden sind,

c. dass sie persönlich für die von der Gesellschaft eventuell eingegangenen und zum Zeitpunkt der Liquidation noch nicht bekannten Verbindlichkeiten haftet,

5) Die vorgenannte Gesellschaft Skandinaviska Enskilda Banken S.A. erteilt dem Verwaltungsrat, sowie dem Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft, volle Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate;

6) Die Bücher und Dokumente der Gesellschaft werden während fünf Jahren am früheren Sitz der Gesellschaft aufbewahrt.

7) Die Komparentin übergab dem unterzeichneten Notar das Aktienregister, welches vom Notar annulliert worden ist.

Auf Grunde der Erklärungen stellt der amtierenden Notar die Auflösung der Investmentgesellschaft mit variablem Kapital in der Form eines spezialisierten Investmentfonds "SEB Marell Rendite 12 - SICAV - FIS", fest.

WORUEBER URKUNDE, Aufgenommen wurde zu Luxemburg-Stadt, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Verlesung und Erklärung des Vorstehenden an den Erschienenen - dem Notar den Namen, Vornamen, sowie Stand und Wohnort nach bekannt - hat derselbe mit dem Notar gemeinsam die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. KÖMEN, J. GLODEN.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 mars 2009. Relation GRE/2009/1260. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): SCHLINK.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf stempelfreiem Papier auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 01. April 2009.

Joseph GLODEN.

Référence de publication: 2009044130/213/55.

(090050862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

### **United Utilities (Luxembourg) No. 2 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 116.045.

#### DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the eighteenth day of March.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

United Utilities (Luxembourg) S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Sole Shareholder"), represented by Mr Régis Galiotto, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, who is duly authorized to act on behalf of the Sole Shareholder by virtue of a proxy given to him under private seal in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 18 March 2009.

The above mentioned proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Said appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

- That the company "United Utilities (Luxembourg) No.2 S.à r.l.", a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (the "Company"), has been incorporated according to

a deed received by the notary Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 20 March 2006, published in the Memorial C under number 1285 on 4 July 2006 and entered in the company register at Luxembourg, section B, under number 116.045.

- That the share capital of the Company is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) divided into 500 (five hundred) shares of a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, fully paid-up;
- That the Sole Shareholder has acquired the totality of shares of the Company;
- That the Sole Shareholder approves the balance sheet of the Company dated as at the date hereof, which is attached hereto as schedule A (the "Schedule A");
- That the Sole Shareholder resolves to renounce to the appointment of a liquidation auditor;
- That the Company's activities having ceased, the Sole Shareholder decides to proceed with the dissolution of the Company and to put it into liquidation;
- That the Sole Shareholder appoints itself as liquidator of the Company and acting in this capacity requests the notary to act its declaration that all the liabilities of the Company toward third parties have been paid and that the remaining liabilities of the Company will be assumed by the Sole Shareholder and that the liabilities in relation to the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore the liquidator declares that with respect to possible liabilities of the Company presently unknown, it irrevocably assumes to pay all such liabilities;
- That the remaining net assets have been or will be transferred to the Sole Shareholder;
- That full discharge is granted to the Company's managers;
- That the Sole Shareholder declares that the liquidation of the Company is closed;
- That the Sole Shareholder grants power to any of the former managers of the Company to do and perform all and everything necessary with respect to the dissolution and liquidation further to its closing, in particular to transfer any remaining funds to the Sole Shareholder and to close any bank account of the Company;
- That all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at the Company's former registered office. The bearer of a copy of the present deed shall be granted all necessary powers regarding legal publications and registration.

Whereof drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of the presents.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read in the language of the attorney in fact of the person appearing, acting in her here above capacity, the said person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le dix-huit mars.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

United Utilities (Luxembourg) S.à r.l., une société régie par les lois de Luxembourg ayant son siège social sis au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (l'"Associé Unique"), ici représenté par Monsieur Régis Galiotto, ayant son adresse professionnelle sise au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, dûment autorisé à agir au nom et pour le compte de l'Associé Unique en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 18 mars 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée par son mandataire, a prié le notaire d'acter ce qui suit:

- Que la société "United Utilities (Luxembourg) No.2 S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social sis au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, du 20 mars 2006, publié au Mémorial C sous le numéro 1285 du 4 juillet 2006 et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.045.
- Que le capital social de la Société est fixé à 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune, entièrement libérées;
- Que l'Associé Unique a acquis la totalité des parts sociales de la Société;
- Que l'Associé Unique approuve le bilan de la Société à la même date qu'en tête des présentes, lequel bilan est joint au présent acte comme annexe A (l'"Annexe A");
- Que l'Associé Unique décide de renoncer à la nomination d'un commissaire à la liquidation;
- Que les activités de la Société ayant cessé, l'Associé Unique décide de procéder à la dissolution de la Société et de la mettre en liquidation;

- Que l'Associé Unique se désigne lui-même comme liquidateur de la Société et qu'en cette qualité, il requiert du notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société à l'égard des tiers a été réglé, que le passif restant de la Société sera pris en charge par l'Associé Unique et que le passif lié à la clôture de la liquidation a été dûment provisionné; le liquidateur déclare en outre assumer irrévocablement le paiement de tout passif de la Société actuellement inconnu;

- Que l'actif restant a été ou sera transmis à l'Associé Unique;
- Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la Société;
- Que l'Associé Unique déclare la liquidation de la Société clôturée;
- Que l'Associé Unique donne pouvoir à l'un quelconque des anciens gérants de la Société pour accomplir tous les actes nécessaires en lien avec la dissolution et la liquidation après leur clôture et notamment s'agissant de procéder au transfert de l'actif restant au profit de l'Associé Unique ainsi que de la clôture de tout compte bancaire de la Société;
- Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société;

Le titulaire d'une copie du présent acte se voit attribuer tous pouvoirs s'agissant de l'accomplissement des formalités légales d'enregistrement et de publication.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, a la date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Lecture faite en langue du pays à la mandataire de la partie comparante es qualité, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg A.C. le 20 mars 2009. Relation: LAC/2009/10798. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009044126/211/105.

(090051186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**Arcturus Investment Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 77.472.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand nine,

on the nineteenth day in the month of March.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared the following:

Mr Pétur Stefánsson, company director, residing at Vatnsstigur 15, IS-101 Reykjavik (Iceland),

hereafter referred to as "the principal",

represented by:

"Kaupthing Bank Luxembourg S.A.", a company incorporated and existing under Luxembourg law, established and having its registered office at 35a avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

the latter again validly represented by:

Mrs Doriane ROSSIGNOL, bank employee at "Kaupthing Bank Luxembourg S.A.", with professional address at 35a avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

hereafter referred to as "the proxy holder";

by virtue of a proxy given in Reykjavik (Iceland), on 05 December 2008.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this deed.

The proxy-holder declared and requested the notary to act:

- that the company "Arcturus Investment Holding S.A.", (the "Company"), established and having its registered office at 35a avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under number B 77 472, has been incorporated pursuant to a notarial deed enacted by the undersigned notary, on 21 July 2000,

published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 70 of 31 January 2001, page 3327. The articles of association have never been amended since its incorporation date.

- that the corporate capital of the Company is set at FOUR MILLION ICELANDIC KRONA (4,000,000.- ISK) divided into forty thousand (40,000) ordinary shares with a par value of ONE HUNDRED ICELANDIC KRONA (100.- ISK) each, all fully paid up in cash;
- that the principal Mr Mr Pétur Stefánsson, prenamed is as of today the sole shareholder of the Company;
- that in his capacity as sole shareholder of the Company, he resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;
- that the sole shareholder, in his capacity as liquidator of the Company, declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;
- that the Company's activities have ceased;
- that the sole shareholder is thus invested with the totality of assets and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company;
- that, following the above resolutions, the company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;
- that the company's directors and auditor are given full discharge for their respective duties;
- that there should be proceeded to the cancellation of all issued shares;
- that all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at the Company's former registered office;
- to declare that Mr Pétur Stefánsson commits himself to pay the costs of the notarial deed.

The undersigned notary, who has personal and perfect knowledge of the English language, states that at the request of the above appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read and interpreted in the language of the soil to the appearing persons, known to the notary their surnames, Christian names, civil status and residences, said persons appearing signed together with us, the notary, the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf,  
le dix-neuf mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Monsieur Pétur Stefánsson, directeur de société, demeurant à Vatnsstigur 15, IS-101 Reykjavik (Islande),  
ci-après dénommé "le mandant";

dûment représenté par:

"Kaupthing Bank Luxembourg S.A.", une société anonyme constituée et existant sous le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 35a avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

cette dernière valablement représentée aux fins des présentes par:

Madame Doriane ROSSIGNOL, employée auprès de la "Kaupthing Bank Luxembourg S.A.", avec adresse professionnelle au 35a boulevard J.F. Kennedy,

ci-après dénommée: "le mandataire",

en vertu d'une procuration donnée à Reykjavik (Islande), le 05 décembre 2008.

La prédite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel mandataire, agissant ès dites qualités, a déclaré et a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société "Arcturus Investment Holding S.A." (la "Société"), établie et ayant son siège social au 35a boulevard J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 77 472, a été constituée suivant acte notarié daté reçu par le notaire soussigné, daté du 21 juillet 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C (le "Mémorial") numéro 70 du 31 janvier 2001, page 3327;

Les statuts de la Société ne furent jamais modifiés depuis que la Société fut constituée.

- que le capital social de la Société est fixé à QUATRE MILLIONS DE COURONNES ISLANDAISES (4,000,000.- ISK) divisé en quarante mille (40,000) actions ordinaires d'une valeur nominale de CENT COURONNES ISLANDAISES (100.- ISK) chacune, toutes se trouvant intégralement libérées en numéraire;

- que le mandant Monsieur Pétur Stefánsson, prénommé, est, depuis aujourd'hui, l'actionnaire unique de la Société;

- qu'en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, il a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;
- que l'actionnaire unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, a déclaré que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;
- que l'activité de la Société a cessé;
- que l'actionnaire unique est donc investi de tout l'actif de la Société et s'engage à régler tout le passif éventuel de la Société dissoute;
- que suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;
- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et aux commissaires aux comptes de la Société;
- qu'il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les actions émises;
- que les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à l'ancien siège social de la Société;
- que Monsieur Pétur Stefánsson s'engage à régler personnellement les frais des présentes.

Le soussigné notaire, qui connaît parfaitement la langue anglaise, déclare qu'à la requête du mandataire et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue connue du mandataire, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. ROSSIGNOL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 24 mars 2009. Relation: EAC/2009/3378. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations,

Belvaux, le 31 MARS 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009044132/239/107.

(090050856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

---

**MLArg Real Estate 6, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 183.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.525.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009043983/242/13.

(090050317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**ML Poivre Durable S.e.c.s., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 135.626.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009043772/242/12.

(090050380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**B.F. Meat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 64.310.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/04/09.

Signature.

Référence de publication: 2009044538/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00660. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**Ateliers Kräizbiërg, Société Coopérative.**

Siège social: L-3598 Dudelange, route de Zoufftgen.  
R.C.S. Luxembourg B 21.238.

L'an deux mil neuf, le trente mars,

à Frisange, au Domaine Schoumansbongert,

par devant Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (ci-après l'"Assemblée") des associés de la société coopérative "ATELIERS KRAIZBIERG", avec siège social à L-3598 Dudelange, route de Zoufftgen, constituée suivant acte sous seing privé du 23 janvier 1984, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 53 du 22 février 1984, dont les statuts ont été modifiés suivant assemblée générale extraordinaire sous seing privé du 30 mai 1990, publiée par extrait au Mémorial C, numéro 433 du 24 novembre 1990, suivant assemblée générale extraordinaire sous seing privé du 10 décembre 1992, publiée par extrait au Mémorial C, numéro 203 du 5 mai 1993, suivant acte du notaire instrumentant du 30 octobre 1997, publié au Mémorial C numéro 96 du 13 février 1998, suivant acte du notaire instrumentant du 3 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 504 du 29 mars 2002, et suivant acte du notaire instrumentant en date du 3 avril 2006, publié au Mémorial C numéro 1306 du 6 juillet 2006, ci-après la "Société",

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 21.238.

*Bureau*

La séance est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Monsieur Norbert HAUPERT, député, demeurant à Mondercange.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Michel COLIN Directeur-Adjoint, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Tom BELLION, directeur, demeurant à Wellenstein.

*Composition de l'assemblée*

Les associés présents ou représentés à l'Assemblée ainsi que le nombre de parts sociales possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les associés présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'Assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des associés représentés à la présente Assemblée, signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Conformément à la liste de présence sept (7) associés représentant quarante-sept mille trois cent quinze (47.315) parts sociales sur un total de quarante-sept mille trois cent seize (47.316) parts sociales de la société ATELIERS KRAIZBIERG, sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

*Exposé du président*

Le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

La présente Assemblée a l'ordre du jour suivant:

1. Modification des articles 3, 6 et 9 des statuts de la société;
2. Suppression des articles 12 et 20 des statuts de la société;
3. Renumerotation des articles 13 à 33 des statuts de la société;
4. Divers.

Constatation de la validité de l'Assemblée

L'exposé du Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'Assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Le Président expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

#### *Résolutions*

L'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

##### *Première résolution*

L'Assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

"La société coopérative a pour objet la production et la commercialisation, c'est-à-dire la promotion, la diffusion, l'achat et la vente sous toutes formes appropriées de produits fabriqués, transformés, cultivés ou élevés par des personnes en situation de handicap ainsi que des prestations de services effectuées par eux, sous toutes formes quelles qu'elles soient, telles qu'à titre indicatif, des travaux d'imprimerie, au sens large du terme, de jardinage, de comptabilité, d'élaboration de repas livrés ou commercialisés sous n'importe quelle forme, toutes activités dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et notamment la création de sites Internet et le commerce électronique en général.

La société a, en outre, comme objet, la promotion, la formation et le développement de la créativité des personnes en situation de handicap, sous quelque forme que ce soit.

Pour réaliser son objet, la société est autorisée à:

- constituer et entretenir tous stocks de produits et de marchandises, constituer et posséder tous dépôts ou entrepôts particuliers, procéder à toutes opérations nécessaires;
- implanter, exploiter ou faire exploiter tous magasins de vente;
- apporter tout concours financier sous quelque forme que ce soit aux associés de la société coopérative;
- mettre en œuvre les techniques commerciales et publicitaires à promouvoir les ventes dont il est question;
- effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à la réalisation des objets ci-dessus;
- effectuer toutes opérations de synergie avec d'autres associations en vue de mettre en commun plusieurs actions concourant à un effet unique et aboutissant à une économie de moyens;
- engager du personnel."

##### *Deuxième résolution*

L'Assemblée générale décide modifier l'article 6 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

"La société coopérative comprend en dehors de la Fondation Kräizbiere, Etablissement d'utilité publique, six associés au moins choisis parmi les administrateurs et les membres de la direction de la Fondation Kräizbiere."

##### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide d'ajouter un paragraphe à l'article 9 des statuts libellé comme suit:

"La qualité d'associé se perd de plein droit lorsque l'associé aura accompli l'âge de 75 ans, ou à partir du moment où il ne fera plus partie du conseil d'administration ou de la direction de la Fondation Kräizbiere."

##### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de supprimer les articles 12 et 20 des statuts de la société.

##### *Cinquième résolution*

Suite à la suppression des articles 12 et 20 des statuts de la société l'assemblée générale décide de renuméroter les articles 13 à 33 des statuts de la société en articles 12 à 31.

##### *Clôture*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

##### *Frais*

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

DONT PROCES-VERBAL, fait et dressé, date et lieu qu'en tête des présentes.

Et après lecture de tout ce qui précède donnée à l'Assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénoms usuels, état et demeure, ont signé le présent procès-verbal avec Nous Notaire aucun associé n'ayant demandé à signer.

Signé: Norbert HAUPERT, Michel COLIN, Tom BELLION, Tom METZLER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> avril 2009 Relation: LAC/2009/12678. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Releveur (signé): Francis Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

Luxembourg-Bonnevoie, le 2 avril 2009.

Tom METZLER.

Référence de publication: 2009044124/222/99.

(090050709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

---

**Aromes et Senteurs sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9711 Clervaux, 80, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 98.599.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 6 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044544/4376/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00414. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090051220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

---

**Zeke S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 89.331.

**Tate Enterprises S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 89.301.

**Waveland S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 89.300.

CLÔTURES DE LIQUIDATION

Par jugements rendus en date du 2 avril 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actifs les opérations de liquidation des sociétés suivantes:

- ZEKE S.à.r.l., dont le siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy a été dénoncé en date du 23 décembre 2004.

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

- TATE ENTERPRISES S.à.r.l., dont le siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy a été dénoncé en date du 23 décembre 2004.

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

- WAVELAND S.à.r.l., dont le siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy a été dénoncé en date du 23 décembre 2004.

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

M<sup>e</sup> Stéphanie STAROWICZ

Le liquidateur

Référence de publication: 2009043439/9017/34.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01019. - Reçu 89,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01022. - Reçu 12,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01025. - Reçu 12,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090050223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

(090050226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

(090050227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

---

**Ampacet Investment II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 2, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 53.384.

In the year two thousand nine, on the eleventh of March.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of shareholders of Ampacet Investment II, S.à r.l., a société à responsabilité limitée (hereafter: the "Company") having its registered office at 2 rue d'Arlon, L-8399 Windhof, registered with the Luxembourg trade and company register under number B 53.384, incorporated as a société anonyme pursuant to a notarial deed dated December 13, 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 114 of March 6, 1996 and converted to a société à responsabilité limitée pursuant to a notarial deed of January 10, 2003 before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 618 of June 6, 2003. The meeting was opened at 3.30 p.m. with Mr Christopher Maan, legal assistant, residing in Luxembourg, in the chair,

The Chairman appointed as secretary and the Meeting elected as scrutineer Flora Gibert, notary clerk, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

1) Rectification of paragraph 9 of the Notarial deed passed on January 16<sup>th</sup>, 2009 registered under number 54464 (the "Deed") through the addition of the words "of a receivable of USD 9,776,584 (nine million seven hundred seventy-six thousand five hundred eighty-four United States Dollars) that the Company's shareholder has against the Company (the "Contribution")." after "a contribution in kind consisting" and the deletion of the words "in the form of a quota having a face value of EUR 1,000,000 (one million Euro) representing 25% of the issued and outstanding share capital of Ampacet Italia S.r.l., a limited liability company (società a responsabilità limitata) organized and existing under the laws of Italy, having its registered office at Via G. Verdi 36,1-24060 Telgate, Bergamo, Italy, registered with the Register of Companies of Bergamo under number 03264460969 (the "Contribution"). The Contribution represents a total value of USD 9,776,584 (nine million seven hundred seventy-six thousand five hundred eighty-four United States Dollars)".

2) Corresponding rectification of paragraphs 15, 21, 25 and 27 of the Deed.

II. That the shareholder represented, the proxy of the shareholder represented and the number of its shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxy of the represented shareholder and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxy of the represented shareholder will also remain annexed to the present deed after being initialed *ne varietur* by the parties appearing.

III. That the whole corporate capital being represented at the present meeting and the shareholder represented declaring that it has had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously adopted the following resolutions:

*First resolution*

It is resolved to rectify paragraph 9 of the Deed through the addition of the words "of a receivable of USD 9,776,584 (nine million seven hundred seventy-six thousand five hundred eighty-four United States Dollars) that the Company's shareholder has against the Company (the "Contribution")" after "a contribution in kind consisting" and the deletion of the words "in the form of a quota having a face value of EUR 1,000,000 (one million Euro) representing 25% of the issued and outstanding share capital of Ampacet Italia S.r.l., a limited liability company (società a responsabilità limitata) organized and existing under the laws of Italy, having its registered office at Via G. Verdi 36, 1-24060 Telgate, Bergamo, Italy, registered with the Register of Companies of Bergamo under number 03264460969 (the "Contribution"). The Contribution represents a total value of USD 9,776,584 (nine million seven hundred seventy-six thousand five hundred eighty-four United States Dollars)" and therefore now reads "Subscription, intervention of the subscriber and full payment of the new shares through a contribution in kind consisting of a receivable of USD 9,776,584 (nine million seven hundred seventy-six thousand five hundred eighty-four United States Dollars) that the Company's shareholder has against the Company (the "Contribution")".

*Second resolution*

It is resolved to rectify paragraph 15 of the Deed through the addition of the words "a receivable of USD 9,776,584 (nine million seven hundred seventy-six thousand five hundred eighty-four United States Dollars) that the Company's shareholder has against the Company (the "Contribution")" after "through a contribution in kind consisting of and the deletion of the words "a quota of face value of EUR 1,000,000 (one million Euro), representing 25% of the issued and

outstanding corporate capital of Ampacet Italia S.r.l., a limited liability company (società a responsabilità limitata) organized and existing under the laws of Italy, having its registered office at Via G. Verdi 36, I-24060 Telgate, Bergamo, Italy, registered with the Register of Companies of Bergamo under number 03264460969 (the "Contribution")" therefore now reads "It is resolved to increase the corporate capital by an amount of USD 97 (ninety-seven United States Dollars), so as to raise it from the current amount of USD 3,177,138 (three million one hundred seventy seven thousand one hundred and thirty eight United States Dollars) to USD 3,177,235 (three million one hundred seventy seven thousand two hundred and thirty five United States Dollars) by the issue of 1 (one) new share with a par value of USD 97 (ninety-seven United States Dollars), with the contribution of share premium of USD 9,776,487 (nine million seven hundred and seventy-six thousand four hundred eighty-seven United States Dollars), both to be fully paid-up through a contribution in kind consisting of a receivable of USD 9,776,584 (nine million seven hundred seventy-six thousand five hundred eighty-four United States Dollars) that the Company's shareholder has against the Company (the "Contribution")".

*Third resolution*

It is resolved to rectify paragraph 21 of the Deed through the deletion of the words "a quota of face value of EUR 1,000,000 (one million Euro), representing 25% of the issued and outstanding corporate capital of Ampacet Italia S.r.l. a limited liability company (società a responsabilità limitata) organized and existing under the laws of Italy, having its registered office at Via G. Verdi 36, 124060 Telgate, Bergamo, Italy, registered with the Register of Companies of Bergamo under number 03264460969 (the "Contribution")" and the addition of the words "a receivable of USD 9,776,584 (nine million seven hundred seventy-six thousand five hundred eighty-four United States Dollars) that the Company's shareholder has against the Company" and therefore now reads "a receivable of USD 9,776,584 (nine million seven hundred seventy-six thousand five hundred eighty-four United States Dollars) that the Company's shareholder has against the Company"

*Fourth resolution*

It is resolved to rectify paragraph 25 of the Deed through the addition of the word "Balance Sheet dated December 31, 2008 which shall remain attached hereto" after "the production of a" and the deletion of the words "valuation by Grant Thornton dated December 31, 2007" and therefore now reads "Proof of the contribution's value has been provided to the undersigned notary through the production of a Balance Sheet dated December 31, 2008 which shall remain attached hereto"

*Fifth resolution*

It is resolved to rectify paragraph 27 of the Deed through the addition of the words "Contribution" after "together declare that the" and deleting the words "transfer of the shares of Ampacet Italia S.r.l." and therefore now reads "Ampacet Europe S.A., contributor here represented as stated above and Ampacet Italia S.r.l., here represented by Mr Christopher Maan, legal assistant, residing in Luxembourg, by virtue of an annexed proxy, together declare that the Contribution is effective today without qualification".

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City.

On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf le onze mars.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue:

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Ampacet Investment II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée (ci-après: la "Société") ayant son siège social 2 rue d'Arlon, L-8399 Windhof, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 53.384, constituée sous la forme d'une société anonyme par acte notarié du 13 décembre 1995, publié dans le Mémorial C, Recueil des Société et Associations, numéro 114 du 6 mars 1996 et transformée en société à responsabilité limitée par acte notarié du 10 janvier 2003 adopté par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Société et Associations numéro 618 du 6 juin 2003.

L'assemblée s'est ouverte à 15.30 heures sous la présidence de Monsieur Christopher Maan, assistant juridique, résidant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire et l'Assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, clerc de notaire, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Rectification du paragraphe 9 de l'acte notarié effectué le 16 janvier 2009, enregistré sous le numéro 54464 (l'"Acte") par l'ajout des mots "en une créance d'un montant de USD 9.776.584 (neuf millions sept cent soixante seize mille cinq cent quatre-vingt-quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique) que l'actionnaire de la Société détient envers la Société (V "Apport")." après "un apport en nature consistant", ainsi que la suppression des mots "sous la forme d'une part sociale d'une valeur nominale de EUR 1.000.000 (un million d'euros) représentant 25% du capital social en circulation d'Ampacet Italia S.r.l., une société à responsabilité limitée (società a responsabilità limitata) organisée et existant sous les lois de l'Italie, ayant son siège social Via G. Verdi 36, 1-24060 Telgate, Bergamo, Italie, inscrite au Registre des Sociétés à Bergamo, Italie sous le numéro 03264460969 (l'"Apport"). L'Apport représente une valeur totale de USD 9.776.584 (neuf millions sept cent soixante seize mille cinq cent quatre-vingt quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique)".

2) Rectification correspondante des paragraphes 15, 21, 25 and 27 dudit Acte.

II. Que l'actionnaire représenté, le mandataire de l'actionnaire représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur la liste de présence, laquelle liste de présence, signée par le mandataire de l'actionnaire représenté et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux autorités d'enregistrement. Le pouvoir de l'actionnaire représenté restera également annexé au présent acte après avoir été paraphé ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée et l'actionnaire représenté déclarant qu'il a été dûment convoqué et été par ailleurs informé de l'ordre du jour préalablement à l'assemblée, des convocations ne sont pas nécessaires.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Puis l'assemblée générale, après délibération, a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Il est décidé rectifier le paragraphe 9 de l'Acte par l'ajout des mots "en une créance d'un montant de USD 9.776.584 (neuf millions sept cent soixante seize mille cinq cent quatre-vingt-quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique) que l'actionnaire de la Société détient envers la Société (l'"Apport")" après "un apport en nature consistant" ainsi que la suppression des mots "sous la forme d'une part sociale d'une valeur nominale de EUR 1.000.000 (un million d'euros) représentant 25% du capital social en circulation d'Ampacet Italia S.r.l., une société à responsabilité limitée (società a responsabilità limitata) organisée et existant sous les lois de l'Italie, ayant son siège social Via G. Verdi 36, 1-24060 Telgate, Bergamo, Italie, inscrite au Registre des Sociétés à Bergamo, Italie sous le numéro 03264460969 (l'"Apport"). L'Apport représente une valeur totale de USD 9.776.584 (neuf millions sept cent soixante seize mille cinq cent quatre-vingt quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique)", qui se lit dès lors comme suit "Souscription, intervention du souscripteur et paiement dans leur totalité des nouvelles actions par un apport en nature consistant en une créance de USD 9.776.584 (neuf millions sept cent soixante seize mille cinq cent quatre-vingt-quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique) que l'actionnaire de la Société détient envers la Société (l'"Apport)".

#### *Seconde résolution*

Il est décidé de rectifier le paragraphe 15 de l'Acte par l'ajout des mots "en une créance d'un montant de USD 9.776.584 (neuf millions sept cent soixante seize mille cinq cent quatre-vingt-quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique) que l'actionnaire de la Société détient envers la Société (l'"Apport")" après "par un apport en nature consistant" ainsi que la suppression des mots "une part sociale d'une valeur nominale de EUR 1.000.000 (un million d'euros) représentant 25% du capital social en circulation d'Ampacet Italia S.r.l., une société à responsabilité limitée (società a responsabilità limitata) organisée et existant sous les lois de l'Italie, ayant son siège social Via G. Verdi 36, 1-24060 Telgate, Bergamo, Italie, inscrite au Registre des Sociétés à Bergamo, Italie sous le numéro 03264460969 (l'"Apport")", qui se lit dès lors comme suit "Il est décidé d'augmenter le capital social d'un montant de USD 97 (quatre-vingt-dix-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique), afin de le porter de son montant actuel de USD 3.177.138 (trois millions cent soixante-dix-sept mille cent trente-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique) à USD 3.177.235 (trois millions cent soixante-dix-sept mille deux cent trente-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique) par l'émission de 1 (une) nouvelle action d'une valeur nominale de USD 97 (quatre-vingt-dix-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique), avec une prime d'émission de USD 9.776.487 (neuf millions sept cent soixante seize mille quatre cent quatre-vingt-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique), toutes deux payées intégralement par un apport en nature consistant en une créance d'un montant de USD 9,776,584 (neuf million sept cent soixante-seize mille cinq cent quatre-vingt-quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique) que l'actionnaire de la Société détient envers la Société (l'"Apport)".

#### *Troisième résolution*

Il est décidé de rectifier le paragraphe 21 de l'Acte par la suppression des mots "une part sociale d'une valeur nominale de EUR 1.000.000 (un million d'euros), représentant 25% du capital social en circulation d'Ampacet Italia S.r.l., une société à responsabilité limitée (società a responsabilità limitata) organisée et existant sous les lois de l'Italie, ayant son siège social Via G. Verdi 36, 1-24060 Telgate, Bergamo, Italie, inscrite au Registre des Sociétés à Bergamo, Italie sous le numéro 03264460969 (l'"Apport")" et l'ajout des mots "une créance d'un montant de USD 9,776,584 (neuf million sept cent

soixante-seize mille cinq cent quatre vingt quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique) que l'actionnaire de la Société détient envers la Société", qui se lit dès lors comme suit "une créance d'un montant de USD 9,776,584 (neuf million sept cent soixante-seize mille cinq cent quatre vingt quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique) que l'actionnaire de la Société détient envers la Société".

*Quatrième résolution*

Il est décidé de rectifier le paragraphe 25 de l'Acte par l'ajout des mots "Bilan au 31 décembre 2008 ci-joint" après "la présentation d'un", ainsi que la suppression des mots "évaluation par Grant Thornton en date du 31 décembre 2007", qui se lit dès lors comme suit "Preuve de la valeur de l'apport a été fournie au notaire soussigné par la présentation d'un Bilan au 31 décembre 2008 ci-joint".

*Cinquième résolution*

Il est décidé de rectifier le paragraphe 27 de l'Acte par l'ajout du mot "Apport" après "ensemble déclarent que l'" et la suppression des mots "transfert des actions d'Ampacet Italia S.r.l.", qui se lit dès lors comme suit "Ampacet Europe S.A., apporteur représenté comme indiqué ci-dessus, et Ampacet Italia S.r.l., ici représentée par Monsieur Christopher Maan, assistant juridique, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration ci-annexée, déclarent conjointement que le transfert de l'action d'Ampacet Italia S.r.l. est effectif sans réserve".

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Ville, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. MAAN, F. GIBERT,, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 13 mars 2009. Relation: LAC/2009/9844. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

*Le Receveur ff. (signé):* Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009044119/211/199.

(090050895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**Imhotop S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 51A, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 58.062.

Le bilan au 31 décembre 2007 et le rapport du conseil d'administration ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2009044556/1801/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009, réf. LSO-DD00240. - Reçu 16,0 euros.

*Le Receveur (signé):* G. Reuland.

(090050887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**Flamenco S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 93.223.

Le bilan au 31 décembre 2007, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire et le rapport du Commissaire aux comptes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Mandataire

Référence de publication: 2009044558/1801/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009, réf. LSO-DD00247. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**S.P.C.I. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 56.161.

**Joris Sports S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 51.494.

**Marbles Holding S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 28.771.

—  
**CLÔTURES DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Par jugements rendus en date du 29 janvier 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, 6<sup>ème</sup> chambre, après avoir entendu Monsieur le Juge-Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation des sociétés suivantes:

- la société à responsabilité limitée S.P.C.I. s.à r.l. (RCS Luxembourg B 56.161), ayant eu son siège social à L-1320 Luxembourg, 30, rue de Cessange, dénoncé en date du 16 avril 1998;

- la société à responsabilité limitée JORIS SPORTS s.à r.l. (RCS Luxembourg B 51.494), ayant eu son siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, dénoncé en date du 29 mars 2002;

- la société anonyme MARBLES HOLDING S.A. (RCS Luxembourg B 28.771), ayant eu son siège social à L-1650 Luxembourg, 62, avenue Guillaume, dénoncé en date du 28 février 1992.

Les mêmes jugements ont mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

M<sup>e</sup> Laetitia Borucki

Le liquidateur judiciaire

Référence de publication: 2009043452/275/34.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08640. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08644. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08647. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

(090050450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

(090050453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

**Stéphane Paysage S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-3385 Noertzange, 13, route de Kayl.

R.C.S. Luxembourg B 124.725.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009044949/1321/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01486. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.